

# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9407

Samedi/Dimanche 4-5 Septembre 2021

*Quel modèle  
de croissance  
pour assurer  
l'émergence  
du Maroc ?*

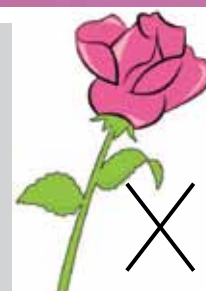
La stratégie  
efficiente  
proposée  
par l'USFP



## Votez USFP... Votez la Rose

Programme électoral

*Pôle économique*



Lire notre spécial de 32 pages

## Nasser Bourita : *Le respect du calendrier des élections est fondamental pour rétablir la stabilité en Libye*

*Aguila Saleh : La non-tenu des élections à la date fixée est susceptible d'aggraver la situation en Libye*



Le respect du calendrier de la tenue des élections, sur lequel les Libyens et la société civile se sont mis d'accord, est "une chose nécessaire et fondamentale pour rétablir la stabilité en Libye", a affirmé, jeudi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

"La Libye traverse une étape décisive de son processus politique et l'organisation des élections le 23 décembre prochain est la seule voie de régler le dossier libyen", a-t-il déclaré à la presse à l'issue de ses entretiens avec le président de la Chambre des représentants libyenne, Aguila Saleh, soulignant que la "résolution de la

crise ne se fera pas moyennant les Congrès ou les ingérences extérieures, mais par les Libyens eux-mêmes à travers l'exercice démocratique et l'organisation des élections conformément au calendrier fixé antérieurement".

M. Bourita a ajouté que les "Libyens en ont assez de l'état d'inertie et de division. Il est temps de trancher la question de la légitimité en Libye par l'organisation des élections dans leur date et éviter toute complication supplémentaire".

A ce propos, le ministre a mis en avant l'impérative implication de toutes les institutions libyennes qui doivent endosser leurs responsabilités dans la préparation et la réussite de ces échéances, affirmant que la Chambre des représentants de

Libye est un acteur principal dans ce processus, au vu de son rôle législatif et des prérogatives que lui a conférées la Déclaration constitutionnelle et les accords conclus entre les parties libyennes.

Relevant la nécessité d'agir sur la base des fondements déjà existants et des références juridiques pour organiser ces échéances électorales, M. Bourita a insisté qu'il "faut créer des conditions favorisant un minimum de garanties car l'attente de conditions idéales pour tenir ces élections pourrait s'éterniser".

De son côté, le président de la Chambre des représentants libyenne a indiqué que le règlement de la crise libyenne ne peut s'opérer qu'à travers l'organisation des élections à temps et l'élection d'un président du pays qui œuvrera à la réalisation de la réconciliation et à l'unification des institutions libyennes.

Aguila Saleh a assuré que la Chambre des représentants libyenne "a fait le nécessaire pour préparer ces élections à travers l'élaboration de lois régissant l'élection de ses membres et du chef de l'Etat, et n'écartant aucune des parties", poursuivant que toutes les bases constitutionnelles et juridiques sont fin prêtes pour faire aboutir ces élections.

Il a, dans ce sens, souligné l'importance que revêt le soutien de la communauté internationale et des pays arabes frères en vue de la tenue des élections libyennes, car "l'issue de la crise, l'unification des institutions et la réalisation de la réconciliation nationale ne sauront être atteintes que via l'élection d'un président de tous les Libyens par la voie des urnes et dans les délais prédéterminés".

La non-tenu des élections à la date fixée est susceptible d'aggraver la situation en Libye et d'engendrer davantage de division entre l'ensemble des parties prenantes, a-t-il conclu.

## Le Maroc parmi les pays africains ayant atteint l'objectif mondial de vaccination

Le Maroc figure parmi les pays africains qui ont déjà atteint l'objectif mondial de vaccination fixé en mai par l'Assemblée mondiale de la santé consistant à vacciner 10 % des groupes les plus vulnérables contre la Covid-19 avant la fin du mois de septembre, a indiqué jeudi le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.

"Neuf pays africains, dont l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie, ont déjà atteint l'objectif mondial de vaccination fixé en mai par l'Assemblée mondiale de la santé, l'organe décisionnel suprême de l'OMS. Au rythme actuel, trois autres pays africains sont en bonne voie pour atteindre l'objectif de vaccination. Deux autres pourraient y parvenir s'ils augmentent le rythme des vaccinations", a précisé

le bureau Afrique de l'OMS sur son site électronique.

Selon des données recueillies par l'OMS, 42 des 54 pays d'Afrique – soit près de 80% du total – risquent de ne pas atteindre l'objectif fixé pour la vaccination contre la Covid-19 si le rythme actuel d'expédition de vaccins et de vaccination se maintient.

"L'accapement des vaccins a retardé l'Afrique et nous avons besoin de toute urgence d'un nombre accru de vaccins", a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale Afrique de l'OMS.

Elle a ajouté qu'"à mesure que de nouvelles doses arrivent, les pays africains doivent accentuer leurs efforts et veiller à la mise en œuvre de plans explicites qui permettent de vacciner sans tarder les millions de



personnes qui restent confrontées à la grave menace de la Covid-19".

Selon l'OMS, près de 21 millions de doses de vaccins anti-Covid-19 sont arrivées en Afrique au cours du mois d'août par le canal du Mécanisme COVAX, soit autant que le nombre de doses réceptionnées par le continent sur l'ensemble des quatre

mois précédents.

"En tenant compte des vaccins qui devraient être livrés par le COVAX et l'Union africaine d'ici à la fin du mois de septembre, l'Afrique pourrait recevoir suffisamment de doses pour atteindre la cible de 10 %, a estimé le bureau régional de l'OMS.

# Extraditions d'opposants au mépris du droit international

*Bien de cas ont suscité la réaction de l'OMDH*

L'OMDH a exprimé sa vive préoccupation quant à l'extradition d'opposants et de défenseurs des droits de l'Homme vers leurs pays d'origine, ce qui constitue une menace à la vie ainsi qu'à leur intégrité physique.

Dans un communiqué rendu public ce vendredi, l'ONG marocaine a critiqué l'extradition, le 25 août vers l'Algérie, de l'opposant Slimane Bouhaf, réfugié en Tunisie sous la protection du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés depuis 2018.

En fait, l'OMDH a critiqué « l'expulsion du journaliste et dissident Slimane Bouhaf dans des circonstances mystérieuses, et l'on estime qu'il y a des preuves qu'il a été enlevé en Tunisie », tout en soulignant que « des risques qu'il soit soumis à la torture sont réels, car les autorités algériennes recourent à la torture contre plusieurs militants ».

L'ONG a également dénoncé l'extradition par les autorités espagnoles de Mohamed Abdellah, un gendarme algérien déserteur. L'Al-

gérie accuse ce déserteur « d'appartenance à un groupe terroriste, de complot contre la sûreté de l'Etat et de blanchiment d'argent ».

L'OMDH a aussi évoqué le cas de Ferhat Mehenni, président du MAK (Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie). Le 26 août dernier, le procureur général près la Cour d'Alger, annonçait le lancement d'un mandat d'arrêt international contre Ferhat Mehenni, impliqué, selon lui, dans le déclenchement des incendies, qui ont fait 92 morts mi-août en Algérie, et accusé d'avoir commandité l'assassinat de Djamel Bensmail, le 11 août, afin de déstabiliser le pays. Réfugié en France, les autorités de cette dernière ont refusé catégoriquement son extradition.

Par ailleurs, l'OMDH a lancé un appel aux autorités marocaines pour ne pas extradier un militant ouïghour, Yidiresi Aishan, vers la Chine, « d'autant que la République populaire de Chine, comme le confirment de nombreux rapports, recourt souvent à l'application de la peine de mort, notamment contre les minorités ethniques et



religieuses, en l'occurrence les minorités ouïghour, qui font l'objet de persécutions», selon le communiqué de l'OMDH.

D'après cette ONG, « toutes ces affaires sont liées à des accusations de terrorisme, alors qu'en fait il s'agit d'opposants, de défenseurs

des droits humains ou de persécutés dans leur pays, s'étant réfugiés dans des pays ayant ratifié de nombreuses conventions internationales, comme la Convention sur les réfugiés de 1951, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention contre la

torture et autres peines ou traitements cruels ou inhumains ou dégradants et la Convention pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, ainsi que de nombreuses conventions régionales ».

H. T

# Le débat sur les frais de scolarité refait surface

*Le coût élevé des établissements constitue une préoccupation majeure pour les parents*



quelques jours de la rentrée scolaire, qui intervient pour la deuxième année consécutive dans un contexte de crise sanitaire, le débat sur les frais de scolarité refait surface.

Nombreuses sont les familles, notamment celles à revenu limité, qui se retrouvent, comme chaque année, face au même dilemme : quel établissement choisir et pour quel prix ? Choisir la meilleure école pour son enfant, c'est ce que souhaite chaque parent mais toute

bonne chose a un coût. Un coût que les parents ne peuvent pas toujours assurer !

Un nombre considérable de parents estiment en effet que les prix affichés restent très élevés, au point de les considérer comme un fardeau pour la plupart des foyers. Une charge devenue encore plus pesante dans le contexte de cette crise sanitaire qui a eu des répercussions non négligeables sur les revenus des ménages.

D'ailleurs, nombreux sont les

pères de familles, pris au dépourvu par ces hausses appliquées en fin de la précédente année scolaire, qui ont dû reporter l'inscription de leurs enfants au mois d'août en attendant que ces écoles privées revoient leurs tarifs, ou ont même opté pour des établissements d'enseignement public.

Interrogée par la MAP, Samira, mère de 4 enfants, estime que "quand on a trois ou quatre enfants à charge comme c'est le cas pour moi, les frais de scolarité restent

assez élevés", expliquant que "payer pour un seul enfant, ce n'est pas la même chose que de payer pour quatre, mais dans tous les cas les prix restent élevés partout, alors on n'a pas le choix. On finit par inscrire les enfants !".

En plus de cela, a-t-elle dit, "ces établissements obligent les parents d'élèves à acheter des manuels assez chers et assez rares sur le marché et sont de ce fait très coûteux pour les familles".

"Cela dit, ces frais ajoutés à ceux des inscriptions obligent de plus en plus de familles à avoir recours au crédit pour garantir l'éducation de leurs enfants", a-t-elle déploré.

Certes le coût élevé des établissements scolaires constitue une préoccupation majeure pour les parents. Ces frais varient d'un établissement à un autre sans prendre en considération le budget des familles.

De l'avis d'Aziz. B, directeur d'une école primaire privée, l'augmentation des frais de scolarité est définie par une limite fixée par l'Etat.

Dans le secteur de l'enseignement privé, les frais de scolarité dépendent de certains services présentés par l'établissement, a-t-il expliqué, soulignant que cette diffé-

rence de prix appliquée d'une école à une autre peut varier mais ne devrait pas dépasser une fourchette bien prédéfinie.

Toutefois, estime-t-il, les établissements d'enseignement privés appliquent généralement des prix "raisonnables", en ligne avec le pouvoir d'achat d'une large catégorie de familles appartenant à la classe moyenne ainsi qu'à la classe aisée.

D'après lui, un établissement scolaire a plusieurs charges à payer. Des charges fixes mais aussi d'autres dépenses liées aux réparations, au maintien du matériel et au réaménagement, outre le coût relatif à l'application des mesures sanitaires imposées par les autorités dans le but de freiner la propagation du virus...

C'est reparti alors pour une nouvelle année scolaire. Et qui dit rentrée, dit une longue liste de frais et de dépenses qui pèse lourd sur le budget des ménages de la classe moyenne, mais surtout ceux des classes les plus démunies. Un événement qui rend certes la tâche de plus en plus ardue pour un nombre important de familles marocaines. Néanmoins, et malgré des frais jugés excessifs, les parents sont prêts à se sacrifier pour offrir à leurs enfants la meilleure éducation possible.



# Accrochages entre autochtones et migrants à Oujda

Un affrontement a éclaté jeudi à Hay El Bakkay à Oujda entre des migrants subsahariens et des habitants de ce quartier. Selon certaines sources, une discussion entre la propriétaire d'une maison et ses locataires (migrants) a dégénéré en attaque violente contre ces derniers menée par les jeunes du quartier.

« Il s'agit d'une simple altercation qui s'est vite transformée en vraie bagarre entre des migrants subsahariens et des habitants dudit quartier. Tout a commencé vers 16h30 lorsque la propriétaire d'une maison à



Hay El Bakkay a demandé à ses locataires subsahariens de quitter leur logement. Et pour cause : ces derniers sont accusés d'accueillir trop de monde et de faire du tapage. Un argument qui ne semble pas convaincre lesdits locataires qui ont rappelé à la propriétaire que l'expulsion d'un logement exige au moins un préavis afin qu'ils puissent chercher un autre lieu où se loger », nous a confié une source, témoin des affrontements. Et de poursuivre : « Et il a suffi de peu pour que les esprits se chauffent et les discussions prennent un ton agressif avant que la propriétaire, accompagnée de ses filles, et les locataires n'en viennent aux mains ».

Notre source nous a affirmé que cette bagarre a pris, par la suite, une dimension communautaire lorsque chaque partie a fait appel à sa communauté pour se défendre. « Les habitants du quartier El Bakkay à majorité marocaine se

son solidarisés avec la propriétaire de la maison et ont attaqué les migrants subsahariens avec des pierres et des bâtons. Et il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour déloger les jeunes Marocains qui ont assiégé ladite maison où se sont barricadés les migrants qui ont refusé d'en sortir de peur d'être attaqués par une foule immense et déchaînée. La police est intervenue et a arrêté neuf personnes (2 hommes, 2 femmes et 5 mineurs, tous des subsahariens) », nous a-t-elle indiqué. Et de préciser : « L'affrontement a causé une grave blessure à un mineur guinéen et des complications à une femme subsaharienne enceinte ».

Pour notre source, ce genre de violence contre des migrants est récurrente dans ce quartier sensible de la ville, densément peuplé, marginalisé où la cohabitation entre migrants et la population oujdaise est absente. « Plusieurs témoi-

gnages ont rapporté que les migrants sont souvent victimes d'agressions voire de violence dans ce quartier et qu'une grande majorité d'entre eux a été incapable de déposer plainte (peur de police, barrière de la langue, ...)

De son côté, Hassan Amari, militant des droits de l'Homme et spécialiste des questions migratoires, estime qu'il s'agit d'un incident banal qui peut surgir dans n'importe quelle ville au Maroc et qui n'a rien à avoir avec le racisme ou la xénophobie. « Le contexte de crise lié à la pandémie de Covid-19 et l'absence d'une politique publique destinée à offrir du logement aux migrants ont obligé plusieurs d'entre eux à s'entasser par des dizaines dans des logements loin du centre-ville. Des quartiers souvent fraîchement construits, marginaux et où il est difficile de s'intégrer vu la barrière de la langue », nous a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « Le

quartier El Bakkay se trouve à 7 km de la ville et il est connu pour les bas prix des loyers. Les migrants préfèrent s'y installer pour bénéficier d'un coût de vie abordable et se soustraire aux contrôles de la police.

Concernant les tensions entre migrants et la population locale, notre interlocuteur souligne que les heurts observés en 2002, 2003, 2008 et en 2010 ont laissé place à plus de cohabitation. Selon lui, la situation a beaucoup évolué et la population locale est devenue de plus en plus tolérante, accueillante et solidaire. « Il suffit d'observer les comportements de cette population envers ces migrants (achat de vêtements, distribution de nourriture, accueil des migrants chez soi,...) pour se rendre compte de ces mutations. S'il y a des tensions, c'est plutôt dans les quartiers fraîchement construits », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb



*Un regrettable fait divers plutôt que d'y voir quelques relents d'une xénophobie qui n'a pas lieu d'être*

## Interpellation à Casablanca d'un agent de sécurité suspecté d'attentat à la pudeur et d'exploitation sexuelle de mineurs

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Casablanca, en coordination avec le service central de lutte contre les crimes liés aux nouvelles technologies, ont interpellé, jeudi soir, un agent de sécurité privée, âgé de 44 ans, pour son implication présumée dans une affaire liée à l'attentat à la pudeur et à l'exploitation sexuelle de mineurs.

Le mis en cause a été arrêté dans le cadre de la coopération sécuritaire distinguée entre les services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et les autorités américaines compétentes, indique la DGSN dans un communiqué, précisant que cette interpellation inter-

vient après l'interception d'enregistrements diffusés sur Internet, contenant des éléments constitutifs de crimes liés à l'attentat à la pudeur et à l'exploitation sexuelle de mineurs, présumés commis au Maroc.

Les procédures de l'enquête technique ont permis d'identifier le suspect qui apparaît sur les enregistrements saisis et qui a été arrêté dans la zone de Sidi Moumen à Casablanca, précise le communiqué, soulignant que les recherches et investigations se poursuivent pour déterminer l'identité de 4 victimes potentielles de ces actes criminels pour les soumettre à l'expertise médicale nécessaire.

## Arrestation à Kénitra d'un repris de justice pour possession et trafic de psychotropes

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire de Kénitra ont interpellé, vendredi à l'aube, sur la base d'informations précises fournies par les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), un repris de justice, âgé de 32 ans, pour son implication présumée dans une affaire de possession et de trafic de 16.080 comprimés psychotropes.

L'individu en question a été appréhendé alors qu'il se trouvait à bord d'un véhicule léger au niveau de la gare de péage El Mnassra sur l'autoroute reliant Tanger à Kénitra, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), précisant que le suspect a refusé délibérément d'obtempérer aux procédures d'interpella-

tion, poursuivant son chemin avant de commettre un accident avec un camion.

Il a été, par la suite, interpellé après avoir opposé une résistance farouche au cours de laquelle deux fonctionnaires de police ont été blessés à des degrés divers, ajoute la même source.

Les feuilles menées dans le véhicule de la personne arrêtée ont permis la saisie de 16.080 comprimés psychotropes de type rivotril et de trois téléphones portables.

Le mis en cause a été placé en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer les éventuelles ramifications de cet acte criminel et d'interpeller les complices présumés, conclut la même source.

# Réinventer le modernisme de Brasilia

## Horizons



Il y a 61 ans, Brasília émergeait de l'arrière-pays brésilien. Développée sur une savane déserte entre 1956 et 1960, la ville qui a remplacé Rio de Janeiro en tant que capitale du pays était le fruit d'une collaboration entre l'urbaniste Lúcio Costa et l'architecte Oscar Niemeyer. Avec sa forme ailée, Brasília est devenue un symbole puissant, car elle représente l'une des incarnations les plus pures des espoirs, de la splendeur et de l'ingénuité de l'architecture du XXe siècle. Mais il ne faut ici que quelques heures pour constater que cette métropole utopique – inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1987 – est en proie à des défauts d'urbanisme.

Le problème le plus évident est une série de choix de conception qui privilégient les automobilistes. La puissance de l'automobile est ancrée dans l'axe principal de Brasília, l'Eixo Monumental de 15 kilomètres (9,3 miles). Le conduire – à travers des champs verdoyants et des monuments imposants – est passionnant, mais le parcourir est entravé par des tronçons de trottoir manquants. Le paysage urbain est apparemment conçu pour des selfies spectaculaires, plutôt que pour bouger les jambes.

Alors que les municipalités du monde entier rivalisent aujourd'hui pour rendre leurs rues plus sûres pour les piétons et les cyclistes, le grondement des moteurs et les crislements des pneus de Brasília rappellent brutalement combien de designers urbains du XXe siècle ont imaginé un avenir inextricablement lié à la voiture. Maintenant, nous devons lutter pour surmonter les visions qu'ils ont pavées.

A Brasília, cette vision est celle

d'une vie qui ne peut se dérouler que dans les artères automobiles de la ville. Les bâtiments sont situés à de grandes distances les uns des autres, dispersés le long de larges esplanades. Les chefs-d'œuvre de Niemeyer nous consolent avec leurs formes courbes. Ce sont les courbes, écrit-il, que « nous trouvons dans les montagnes, dans les vagues de la mer, dans le corps de la femme que nous aimons ».

Mais l'absence d'une configuration urbaine traditionnelle laisse Brasília socialement plus pauvre. Il y a un manque profond d'espaces publics – ceux qui existent ressemblent plutôt à des vestiges – et les rues sont dépourvues de leur signification historique en tant que lieux de rencontre et de dialogue. Ils n'existent ici que comme une grossière parodie de la véritable infrastructure urbaine.

Un autre inconvénient de Brasília est sa division fonctionnelle rigide. Cela affecte encore plus la planification de la ville. Lors d'une de mes premières visites, j'admirais la cathédrale Niemeyer, qui fleurit avec ses pistils de béton sur l'Esplanada dos Ministérios, lorsqu'un jeune ingénieur local de notre délégation a fait une boutade révélatrice : « Savez-vous ce qui ne fonctionne vraiment pas dans cette ville ? Le quartier du café expresso est loin du quartier du sucre.

Sa blague a révélé l'une des limites fondamentales à la fois de la conception du Plano Piloto de Costa et des principes d'urbanisme moderniste en général : une stratégie de zonage dogmatique qui étouffe les possibilités de croissance urbaine organique. A Brasília, vous pourriez bien vous retrouver dans un quartier monofonctionnel, composé peut-être presque entièrement d'hôtels.

Autrement dit, loin d'embrasser la complexité, la capitale brésilienne la rejette, comme si la ville pouvait se réduire à une formule. Le mathématicien et architecte Christopher Alexander a diagnostiqué cette erreur il y a un demi-siècle dans « Une ville n'est pas un arbre ». Une métropole ne peut obéir à des hiérarchies et des ordres prédéfinis, comme ceux d'un arbre, mais doit plutôt ressembler à un réseau d'éléments interconnectés. En tentant de réduire la complexité urbaine, les concepteurs de Brasília ont freiné la spontanéité qui est l'une des caractéristiques les plus stimulantes de l'expérience urbaine.

Heureusement, Brasília n'est pas une ville perdue. Plus on connaît ses habitants, plus on comprend comment, avec le temps, la vie parvient toujours à reprendre le dessus. Par exemple, les pousadas – petits hôtels familiaux – ont surgi partout pour sortir les touristes des zones hôtelières traditionnelles de la ville. De telles initiatives « d'acupuncture urbaine » apportent une pincée de chaos agréable au design moderniste rigide de Brasília. Ce mode de vie qui prévaut – ou du moins qui survit – face aux impositions du haut vers le bas est un thème central de l'histoire latino-américaine, en particulier parmi les peuples autochtones qui ont résisté à l'oubli social et culturel depuis l'arrivée des conquérants européens il y a cinq siècles.

L'une des priorités des urbanistes aujourd'hui devrait être d'accélérer cette dynamique. Il existe de nombreuses façons de le faire, et certaines sont relativement simples. L'élargissement des trottoirs et des pistes cyclables, par exemple, peut modifier considérablement la façon dont nous profitons de la ville. A moyen terme,

de nouveaux quartiers peuvent être créés à Brasília qui préservent la configuration de base du Plano Piloto, tout en favorisant une plus grande mixité de fonctions et plus de complexité.

Les limites de conception de Brasília offrent une leçon cruciale pour de nombreuses autres villes. En résistant à la tentation de remplir chaque centimètre carré d'espace sur leur papier et de laisser autant de zones vierges que possible, les architectes et les urbanistes peuvent permettre aux gens et aux temps changeants de co-créer une ville aussi spontanée que la vie. L'écrivain Umberto Eco a appelé cette notion « l'œuvre ouverte » et l'a opposée aux plans fixes imposés d'en haut. Aujourd'hui, nous pouvons emprunter à l'informatique et insister pour que le « travail ouvert » devienne open source, invitant les contributions de différentes mains et offrant des récompenses à encore plus.

Lors de mon dernier départ de Brasília, une phrase de Le Corbusier m'est venue à l'esprit. Le grand architecte franco-suisse, l'un des plus influents du XXe siècle, a contribué à développer les principes d'urbanisme moderniste qui ont donné naissance à Brasília. Mais dans l'une de ses dernières interviews, un journaliste l'interroge sur certains de ses projets qui n'avaient pas répondu à une multiplicité de revendications sociales, sa réponse fut aussi révélatrice que magnanime. « Vous savez, dit-il, c'est la vie qui a toujours raison et l'architecte qui a tort ».

**Carlo Ratti**

*Directeur du Senseable City Lab au MIT et co-fondateur du bureau international de design et d'innovation Carlo Ratti Associati*





## Le variant Mu prédominant en Colombie

**L**e nouveau variant du coronavirus, baptisé "Mu" et identifié pour la première fois en Colombie en janvier, est aujourd'hui prédominant dans le pays et à l'origine de la vague la plus meurtrière de la pandémie au printemps dernier, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires.

"Effectivement, Mu est la variante prédominante en Colombie et c'est elle qui est responsable de la troisième vague" de contaminations d'avril à juin 2021, a déclaré sur une radio locale une responsable de l'Institut national de santé, Marcela Mercado. "(...) Plus ou moins 60% des décès que nous avons séquencés sont de cette lignée", a expliqué Mme Mercado.

Les contaminations et les décès ont atteint entre avril et juin 2021 un niveau record, avec alors jusqu'à 700 décès par jour, et un système hospitalier au bord de l'effondrement.

Le variant B.1.621, selon la nomenclature scientifique, a été classé fin août comme "variant à suivre" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est apparu pour la première fois sur la côte atlantique de la Colombie (nord) en janvier.

Selon l'OMS, ce variant présente des mutations qui pourraient indiquer un risque d'"échappement immunitaire"



(résistance aux vaccins), et des études supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre ses caractéristiques. "Il a déjà été identifié dans plus de 43 pays et a démontré une forte contagiosité", a rappelé Mme Mercado.

La Colombie a aujourd'hui dépassé la phase la plus critique de la pandémie, mais compte encore un peu moins d'une centaine de décès et 2.000 infections par jour.

Cette amélioration est due à la campagne de vaccination en

cours, selon la responsable de l'Institut national de santé, alors que 29% des 50 millions de Colombiens sont désormais vaccinés. "Nous pourrions avoir un pic en octobre", a-t-elle cependant mis en garde, "car il y a encore des personnes" susceptibles

d'être contaminées et de "nourrir l'épidémie".

Les variants delta, alfa et gamma circulent également dans le pays. Depuis mars 2020, près de 125.000 décès dus à la Covid ont été recensés en Colombie, pour 4,9 millions de contaminés.

## L'UE accepte de renvoyer les vaccins de Johnson & Johnson fabriqués en Afrique



**L'**Union européenne a accepté de renvoyer des millions de doses de vaccin contre la Covid-19 fabriquées en Afrique du Sud, qui cessera d'exporter hors du continent, a annoncé jeudi un envoyé spécial de l'Union africaine.

L'entreprise sud-africaine Aspen Pharmacare, qui produit le vaccin de Johnson & Johnson dans le cadre d'un contrat avec le géant pharmaceutique américain, cessera également d'envoyer des doses en Europe, a déclaré à des journalistes Strive Masiyiwa,

responsable du Fonds africain pour l'acquisition des vaccins.

"Tous les vaccins produits à Aspen resteront en Afrique et seront distribués à l'Afrique", a-t-il dit, ajoutant que les exportations vers l'Europe avaient été "suspendues". "Cette question a été corrigée de manière très positive" après une réunion à Berlin entre le président sud-africain Cyril Ramaphosa et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

"En outre, les Européens se sont engagés à nous donner 200 millions de doses avant la fin du mois de décembre", a déclaré M. Masiyiwa. Cette annonce intervient alors que l'Afrique peine à vacciner sa population contre la Covid-19, notamment en raison d'un manque d'approvisionnement et d'une défiance de la population à l'égard des vaccins.

Selon le directeur des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) africains, John Nkengasong, le nombre de personnes ayant été entièrement vaccinées contre le coronavirus sur le continent est désormais d'environ 2,93%.

## La Corée du Nord refuse les vaccins chinois contre la Covid-19

**L**a Corée du Nord a refusé quelque trois millions de doses de vaccin chinois contre la Covid-19, proposant qu'elles soient offertes à des pays qui soient davantage dans le besoin, a indiqué jeudi l'Unicef.

Le régime nord-coréen, dont le système de santé est notoirement défaillant, a été un des premiers pays au monde à fermer ses frontières afin d'empêcher une propagation du coronavirus apparu chez son voisin chinois.

Depuis, Pyongyang a toujours soutenu que l'épidémie de Covid-19 n'était pas arrivée sur son sol, ce dont doutent nombre d'experts.

Cet isolement pèse lourd sur son économie déjà plombée par de multiples sanctions internationales imposées en riposte à ses programmes militaires interdits.

En juin, le leader Kim Jong Un a reconnu que le pays faisait face à une "situation alimentaire tendue". La Corée du Nord a cependant déclaré à l'Unicef, qui distribue des doses dans le cadre du Covax, le système de partage destiné aux pays pauvres, que les vaccins fabriqués en Chine pouvaient être offerts

à d'autres pays, selon l'agence des Nations unies.

Le ministère nord-coréen de la Santé nous a "fait savoir que les 2,97 millions de doses de Sinovac offertes à la République populaire démocratique de Corée (RPDC) par Covax pourraient être envoyés vers des pays gravement touchés, compte-tenu de l'offre mondiale limitée de vaccins Covid-19 et de la recrudescence récurrente dans certains pays", a déclaré à l'AFP un porte-parole de l'Unicef. Pyongyang "continuera à communiquer" avec Covax "pour recevoir les vaccins Covid-19 dans les mois à venir".

En juillet, un groupe de réflexion sud-coréen affilié à l'agence d'espionnage du pays avait affirmé que Pyongyang a rejeté des vaccins AstraZeneca proposés via le Covax, invoquant notamment des inquiétudes quant à ses effets secondaires.

L'Institut pour la stratégie de sécurité nationale avait ajouté que Pyongyang n'avait pas une chaîne de froid suffisamment développée pour stocker les vaccins Pfizer et Moderna et que le régime était sceptique quant à l'efficacité des vaccins chinois.

# Les experts de l'ONU préoccupés par les arrestations arbitraires et l'usage excessif de la force contre les manifestants du Hirak en Algérie

Des experts de l'ONU ont une nouvelle fois interpellé les autorités algériennes au sujet des arrestations massives et arbitraires, de l'interdiction de manifester et de l'usage excessif de la force de la part des forces de l'ordre à l'encontre des manifestants pacifiques du mouvement du Hirak.

Dans une lettre publiée récemment sur le site des Nations Unies, des rapporteurs spéciaux de l'ONU affirment avoir « continué à recevoir des informations faisant état d'arrestations d'un nombre considérable de manifestants, de personnalités politiques, de journalistes et de personnes associées, de manière réelle ou supposée, au mouvement du Hirak ».

Ces experts s'inquiètent notamment des « arrestations arbitraires massives de manifestants pacifiques, d'interdictions de manifester et d'un usage excessif de la force, y compris via l'utilisation de gaz lacrymogène et l'usage de matraques, de la part des forces de sécurité à l'encontre des manifestants du mouvement du Hirak, qui semblent directement liés à l'exercice de leur droit à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression ».

Ils évoquent également la campagne d'arrestations massives de manifestants qui s'est intensifiée à l'approche des élections législatives du 12 juin 2021. Ces victimes de l'arbitraire ont été arrêtées alors qu'ils manifestaient pacifiquement, indique la même source, soulignant que l'usage de la force est contraire aux dispositions du droit international qui protègent ceux qui exercent leur droit à la liberté de réunion pacifique ainsi que ceux qui surveillent les manifestations.

Ces experts interpellent dans ce sens les autorités algériennes sur l'arrestation massive, le 14 mai 2021, de



plus de 1.000 manifestants pacifiques dans 23 wilayas, notant qu'il s'agirait du plus grand nombre d'arrestations réalisées au cours d'une journée depuis la reprise des manifestations le 22 février 2021. Parmi les personnes arrêtées, des personnalités et membres de partis politiques, des journalistes ainsi que des manifestants.

Au cours de manifestations organisées le 21 mai 2021, 800 personnes ont été arrêtées dans plusieurs wilayas. En outre, les experts s'attendent sur l'interdiction par les forces de l'ordre de la tenue de nombreuses marches du Hirak, par le déploiement d'un important dispositif de police.

En mai 2021, des manifestants

auraient essayé pacifiquement de passer à travers des barrages policiers à Alger, mais les forces de sécurité auraient fait usage de gaz lacrymogènes et de matraques afin de disperser les manifestants et d'empêcher les manifestations. Aucun acte de violence de la part des manifestants n'aurait été enregistré, font remarquer les auteurs de la lettre. Par ailleurs, l'accès à Internet sur les téléphones portables aurait été interrompu pendant diverses manifestations dans plusieurs wilayas, empêchant ainsi une couverture médiatique des manifestations.

« Selon les informations reçues, le nombre total d'arrestations depuis notre dernière communication du 21

avril 2021, s'élèverait à 3.700 manifestants, alors que les manifestations auraient été, selon nos informations, pacifiques », soulignent les experts de l'ONU.

La lettre évoque également les peines de prison prononcées à l'encontre des militants pacifiques du Hirak. Elle se fait également l'écho des informations concernant « la perturbation de l'Internet, qui restreint indûment le droit à la liberté d'opinion et d'expression, y compris le droit de chercher, de recevoir et de communiquer des informations, et la liberté de réunion pacifique ».

La lettre a été signée par le Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association, la

Vice-présidente du Groupe de travail sur la détention arbitraire, la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, ainsi que le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Elle vient s'ajouter aux multiples rapports de l'ONU, et d'organisations régionales et internationales dénonçant la répression croissante et les campagnes de harcèlement menées par le régime algérien contre les militants du Hirak qui réclament l'édification d'un État civil et de droit démocratique.

## Entre guerre et pandémie, les enfants yéménites reprennent l'école

Alors qu'au Yémen en guerre, la nouvelle année scolaire a commencé mi-août, des élèves suivent à Taëz (sud-ouest) les cours, agenouillés à même le sol dans la cour d'une maison en construction, qui fait office d'école.

Dans ce pays le plus pauvre de la péninsule arabique, en proie à un conflit meurtrier depuis 2014 qui a tué des dizaines de milliers de personnes et déplacé des millions d'autres, de très nombreux enfants ne peuvent pas se rendre à l'école.

Ceux qui sont scolarisés doivent souvent faire avec les moyens du bord: sans chaises ni bureaux ni toilettes, comme dans l'école Al-Thulaya, à Taëz. "Un jour on étudie à même le sol, un autre on étudie sur le toit et parfois on étudie dans la rue", raconte à l'AFP Leïth Kamel,

un jeune écolier de 12 ans. "Ca fait quatre ans que nous attendons d'étudier dans une vraie école", regrette-t-il.

Depuis le début du conflit, plus de 2.500 écoles ont été détruites ou transformées en camps de réfugiés ou installations militaires, rapporte l'ONU.

Avant le début de la pandémie, environ deux millions d'enfants n'étaient pas inscrits à l'école, selon la même source. Et ce chiffre risque encore de grimper, avertit-elle.

Les quelque 900 élèves inscrits à l'école d'Al-Thulaya paient chacun 700 rials (un dollar) pour les frais d'inscription annuels.

Le gouvernement n'est pas en mesure de fournir de l'aide, explique à l'AFP les responsables de l'école. Les frais d'inscription sont principalement dédiés au paiement

du loyer de ce bâtiment gris, qui n'a ni fenêtres ni système d'égout.

Nombre d'élèves ont abandonné les cours. "Nous perdons des élèves car les services de base sont absents comme les toilettes ou les chaises", raconte Abdelghani Mihyoub, directeur d'Al-Thulaya. "La plupart des cours sont administrés dehors." Et dans cette école surchargée, les "enfants tombent malades tout le temps", soupire l'institutrice Asia Ameen Ahmad.

Assiégée par les rebelles depuis 2015, Taëz est l'une des villes les plus affectées par la guerre, déclenchée en 2014 par la prise de Sanaa par les rebelles Houthis. Entourée de montagnes et habitée par environ 600.000 personnes, elle a été maintes fois bombardée par les rebelles.

Les 30 millions d'habitants du Yémen --qui affrontent depuis plu-

sieurs années la pire crise humanitaire au monde, selon les termes de l'ONU-- doivent aussi faire face à la propagation du coronavirus.

En août, les autorités ont mis en garde contre une troisième vague de la pandémie dans ce pays où les infrastructures sont loin d'être conformes aux normes sanitaires et les masques sont pour beaucoup un luxe inabordable.

Environ 8.000 cas et plus de 1.470 décès ont été enregistrés, mais les vrais chiffres seraient bien plus élevés, indique l'ONU, qui souligne l'absence de moyens de dépistage.

La pandémie a tronqué de plusieurs mois les deux dernières années scolaires, a déclaré à l'AFP le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). Cela a perturbé l'éducation d'environ 5,8 millions d'élèves en primaire et au collège, y

compris celle de 2,5 millions de filles.

" Et plus, 170.000 instituteurs -- soit les deux tiers des professeurs du pays-- ne touchent pas leur salaire de manière régulière depuis plus de quatre ans en raison du conflit qui a divisé le pays, selon l'Unicef.

Quatre millions d'enfants supplémentaires pourraient voir leur éducation perturbée par ces facteurs, d'après l'agence.

La guerre au Yémen oppose les forces du gouvernement appuyées par une coalition militaire menée par l'Arabie saoudite, aux rebelles houthis soutenus par l'Iran.

Environ 3,3 millions de personnes ont été déplacées par le conflit et quelque 80% de la population est confrontée à des risques accrus d'épidémie et de famine. Leur survie dépend de l'aide internationale.



Mots flechés

Par Abou Salma

JEUX & Loisirs

TABAC	REPORTER	COMPRIS	NOTE MATÉRIEL DE COUTURE	EXERCICE DE PHYSIQUE	RÈGLEM- ENT DE COMPTE	SAC DE TOILE BISMUTH	AU-DELA DU MAL
					À L'ENVERS: BAR		
PRÉPO- SITION		CARDIN- AUX		POURRI			
ROMAINS		LETTRES DE PIERRE VAGUE		QUARTIER DE PARME	VIN	FIN DE VERBE EN VOGUE	
FOUDR- OYÉ							
			PETIT MUR				MIS SUR LA TABLE POUR LE REPAS
AUTOCL- AVE CZAR			RADOTA	PETIT RUISSEAU		EN DIRECT	
DÉTOU- RNÉE		SITUÉES BRIGUER			GRECQUE GRECQUE	PAS FOLLE	
				ÉTROIT			
RAPPEL D'UN ARTISTE SUR SCÈNE	FIN DE MALADIE		AVEC LES POULES	EN PREMIER		ULTRA- VIOLET	
		VOITURE			VENUE AU MONDE VOYELLES		
SEIN DE FEMME				SODIUM		LETTRES DE CHYPRE	
FIN DE VERBE		BRIN					

Solution mots flechés d'hier

ANTHÈME	I	STRASSE	A	PAÏS ANGLAIS	L	SEUL	ANGLAIS	S	LA PROCHAINE SÉRIE	VOYE	CONVAINC
CLICHE											PIED
CLIQUE											MÈNE
DEML											TC
GUPPY											FLAÏR
NIET											ALFA
TERRA											IT
BIP											DECRIT
MÏEN											RUINÉE
RENFORT											COUS
EF											OE
NAEVI											DIRA
AUTISME											EGI

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkaddoussi Elmardi

**Revision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir  
Abdelkader  
B.P. 2165 -  
Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gahs

Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage -  
Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10


**Imprimerie**  
Les Editions  
Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc







## La Bourse de Casablanca entame le mois de septembre dans le vert

La Bourse de Casablanca a clôturé en petite hausse mercredi, soutenue notamment par la bonne tenue des secteurs "Sylviculture et Papier", "Industrie pharmaceutique" et "Ingénieries et biens d'équipement industriels".

Au terme de cette première séance du mois de septembre, le Masi, indice global composé de toutes les valeurs de type action, a avancé légèrement de 0,09% à 12.705,58 points, et le Morocco Stock Index 20 (MSI20) a pris 0,11% à 1037,84 points, rapporte la MAP.

Le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a progressé également de 0,09% à 10.324,03 points, tandis que l'indice de référence Environnement, social et gouvernance (ESG) "Casablanca ESG 10" s'est stabilisé à 954,08 points.

Au volet international, le FTSE CSE Morocco 15 a lâché 0,16% à 12.006,54 points, alors que le FTSE Morocco All-Liquid a gagné 0,05% à 10.838,14 points.

Au volet sectoriel, la cote a vu 14 de ses indices gagner du terrain, contre seulement 6 perdants, alors que 4 autres n'ont affiché aucune variation.

Le secteur "Sylviculture & Papier" a grimpé de 3,99%, soit la plus forte hausse de la journée, boosté par son unique titre Med Paper. De même, le secteur "Industrie pharmaceutique" a pris 3,65% et celui des "Ingénieries et biens d'équipement industriels" 2,49%.

A la hausse également, l'indice de l'"Electricité" a progressé de 1,77% et celui de la "Chimie" de 1,61%.

En revanche, le secteur "Participation et promotion immobilières" a accusé la plus forte baisse de la journée (-3,98%), suivi de celui du "Transport" (-1,96%), et de celui des "Mines" (-1,33%).

Le volume global des échanges de titres s'est chiffré à plus de 96 millions de dirhams (MDH), réalisé entièrement sur le marché central. Par valeurs, Sonasid a drainé 15,85 MDH, Douja Prom Addoha 13,73 MDH et Itissalat Al-Maghrib 11,73 MDH.

La capitalisation boursière s'est établie, quant à elle, à 654,04 milliards de dirhams (MMDH).

Les plus fortes hausses ont été réalisées par Med Paper (+3,99%), Stroc Industrie (+3,90%), Sothema (+3,85%), M2M Group (+3,67%) et S.M Monétique (+3,57%).

Les plus fortes baisses ont été accusées par Alliances et Jet Contractors (-4% chacune), Sonasid (-3,99%), Res Dar Saada (-3,98%) et Douja Prom Addoha (-3,98%).

## La réponse à la pandémie n'a pas permis d'offrir la protection sociale que mérite tout être humain



Le droit humain à la sécurité sociale n'est pas encore une réalité pour tous, déplore l'Organisation internationale du travail (OIT) dans un nouveau rapport rendu public mercredi 1 septembre.

En effet, malgré les efforts déployés dans de nombreuses régions du monde pour l'étendre et son expansion mondiale sans précédent pendant la crise du COVID-19, plus de 4 milliards de personnes dans le monde en sont encore totalement dépourvues.

Selon l'institution spécialisée des Nations Unies, « actuellement, seuls 47% de la population mondiale est effectivement couverte par au moins une prestation de protection sociale, tandis que 4,1 milliards de personnes (53%) ne bénéficient d'aucune garantie de revenu par leur système national de protection sociale ».

Alors qu'« une protection sociale complète et efficace n'est pas seulement essentielle pour la justice sociale et le travail décent mais qu'elle permet aussi de créer un avenir durable et résilient », comme l'estime Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, la grande majorité des enfants n'ont toujours pas de réelle couverture de protection sociale. En effet, seul un enfant sur quatre (26,4%) bénéficie d'une prestation de protection sociale.

Il ressort, en outre, de ce rapport que « seuls 45% des femmes ayant un nouveau-né reçoivent une allocation de maternité en espèces. Seule une personne gravement handicapée sur trois (33,5%) dans le monde touche une pension d'invalidité ».

Par ailleurs, la couverture des indemnités de chômage est encore plus faible: seuls 18,6% des travailleurs au chômage sont effectivement couverts, note l'institution onusienne dans son rapport mondial sur la protection sociale 2020-22: La protection sociale à la croisée des chemins - en quête d'un avenir meilleur.

A noter que « si 77,5% des personnes ayant dépassé l'âge de la retraite perçoivent une pension de vieillesse sous une forme ou une autre, des disparités majeures subsistent entre les régions, entre zones urbaines et rurales, et entre hommes et femmes », relève le rapport.

L'insuffisance de la protection sociale porte à croire que « beaucoup de pays rencontraient des difficultés considérables pour faire du droit humain à la sécurité sociale une réalité pour tous lorsque s'est déclarée la pandémie de COVID-19 », selon l'OIT.

Il semble en outre que « la réponse à la pandémie a été insuffisante et hétérogène, creusant l'écart entre les pays à haut revenu et les pays à faible revenu », comme le souligne le rapport qui donne une vue d'ensemble des progrès accomplis dans le monde ces dix dernières années en vue d'étendre la protection sociale et de mettre en place des systèmes de protection sociale, y compris des socles, fondés sur les droits et traite de l'impact de la pandémie de COVID-19.

Selon les auteurs dudit document, qui identifie également les lacunes en matière de protection et formule des recommandations politiques clés, notamment par rapport aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la réponse à la pandémie « n'a pas permis d'offrir la protection sociale indispensable que mérite tout être humain ».

En plus de toutes ces informations, le rapport constate aussi que les dépenses publiques relatives à la protection sociale varient considérablement.

En effet, le document montre qu'en moyenne, les pays consacrent 12,8% de leur produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale (hors santé), cependant les pays à revenu élevé y consacrent 16,4% de leur

PIB et les pays à faible revenu seulement 1,1% ».

A cela s'ajoute le déficit de financement (les dépenses supplémentaires nécessaires pour assurer au moins une protection sociale minimale à tous) qui s'est accru d'environ 30% depuis le début de la crise du COVID-19.

Exhortant la communauté mondiale à progresser vers la protection sociale universelle pour parvenir à la justice sociale, l'OIT estime que les mesures de protection sociale mises en place pour affronter la pandémie de COVID-19 doivent être maintenues jusqu'à ce que la crise s'atténue et que la reprise soit bien engagée.

Tout en ne cédant à la tentation de revenir à une politique d'assainissement budgétaire dans le but de compenser les dépenses publiques massives rendues nécessaires par la pandémie, « les pays doivent saisir l'occasion unique fournie par le COVID-19 pour bâtir l'avenir de la protection sociale et faire résolument le choix d'une stratégie ambitieuse ». Car, en dépit des ravages qu'elle a provoqués, la pandémie a fait naître l'espoir d'une évolution des mentalités, soutient l'organisation internationale.

L'Oit appelle ainsi à mettre en place des systèmes de protection sociale universelle pérennes qui assurent une couverture adéquate et complète à tous, en s'appuyant sur un dialogue social tripartite efficace et d'investir davantage dans ce secteur pour combler les déficits de financement.

Alain Bouithy



Plus de 4 milliards de personnes dans le monde en sont toujours totalement dépourvues, selon l'OIT





## MRE : Les transferts dépassent 54 MMDH à fin juillet

Les transferts de fonds effectués par les Marocains résidant à l'étranger (MRE) se sont élevés à plus de 54 milliards de dirhams (MMDH) au titre des sept premiers mois de 2021, contre 37,1 MMDH durant la même période de 2020, indique l'Office des Changes.

Ces transferts ressortent ainsi en augmentation de 45,6%, précise l'Office qui vient de publier ses indicateurs mensuels des échanges extérieurs de juillet.

Ces indicateurs font également état d'un repli de l'excédent de la balance des échanges de services de 18,3% à 30,13 MMDH. Cette situation fait suite à une baisse des exportations conjuguée à une hausse des importations, explique la même source.

Par ailleurs, l'Office relève que les voyages, principale composante des échanges de services, ont affiché un solde excédentaire en baisse de 51,9%.

Cette évolution est attribuable, principalement, au recul des recettes voyages de 42,8%, se situant à 13,04 MMDH à fin juillet 2021. En parallèle, les dépenses voyages ont diminué de 18%.

# PLF-2022 : Priorité à l'accélération des chantiers liés à la réforme de l'administration

Le projet de loi de Finances (PLF) au titre de l'exercice 2022 donnera la priorité à l'accélération des chantiers liés à la réforme de l'administration, ressort-il du rapport d'exécution budgétaire et de cadrage macroéconomique triennal 2022-2024.

Ces chantiers portent notamment sur la simplification des procédures, la digitalisation, l'opérationnalisation de la charte nationale de la déconcentration ad-

ministrative ainsi que la déclinaison de la charte des services publics, indique ce rapport publié sur le site du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration.

Parallèlement, rapporte la MAP, le gouvernement se penchera sur l'accélération de la mise en œuvre des dispositions contenues dans la loi-cadre relative à la réforme des établissements et entreprises publics (EEP), fait savoir la même source.

Il s'agit de la suppression des EEP qui ne remplissent plus les conditions de leur création ou dont l'existence ne procure plus l'efficacité requise, de la réduction des subventions accordées aux établissements, et la corrélation de cet appui avec leur performance et leur engagement à atteindre, à terme, l'indépendance financière, ainsi que de la création de holdings à travers le regroupement d'un ensemble d'établissements publics dont les missions se chevauchent ou se rapprochent.

En outre, il ne fait aucun doute que l'adoption de la loi relative à la création de "l'Agence nationale de gestion stratégique des participations de l'Etat et de suivi des performances des établissements et entreprises publics" et l'amorçage de sa mise en œuvre constituent un saut qualitatif dans la réussite de cette grande réforme du secteur des EEP, souligne ledit rapport.



Dans la même orientation visant à imprégner l'action de l'Etat et de ses institutions de l'efficacité requise, le gouvernement oeuvrera à la rationalisation des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ainsi que des comptes spéciaux du Trésor (CST) à travers notamment la suppression de certains et le regroupement d'autres.

Par ailleurs, le gouvernement poursuivra la réforme de la justice ainsi que la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avan-

cée tout en renforçant la gouvernance territoriale. Aussi, des efforts seront déployés pour le renforcement du dispositif de probité et de lutte contre la corruption.

D'autre part, ce rapport indique que la détermination de l'équilibre budgétaire 2022 prend en compte les enjeux majeurs liés à la gestion des finances publiques et préconise une gestion maîtrisée et rationnelle des dépenses publiques conformément à certaines

exigences concernant les dépenses du personnel, de fonctionnement et d'investissement.

La réforme du secteur public et le renforcement des mécanismes de gouvernance est un axe primordial pour la réussite de l'ensemble des chantiers et ambitieux dans lesquels le Maroc s'est engagé, à savoir la révision du modèle de développement, la généralisation de la protection sociale ainsi que le renforcement de l'investissement dans le capital humain.



La détermination de l'équilibre budgétaire 2022 préconise une gestion maîtrisée et rationnelle des dépenses publiques

## Le CA global des sociétés cotées en hausse au premier semestre

Les sociétés cotées à la Bourse de Casablanca affichent au terme du premier semestre de 2021 (S1-2021), un chiffre d'affaires (CA) global de 124,9 milliards de dirhams (MMDH), en progression de 7,2% par rapport à la même période en 2020, selon BMCE Capital Global Research (BKGR).

Cette évolution est portée essentiellement par la reprise de l'activité des industries (+9,7% à 78,7 MMDH) couplée à une légère amélioration des revenus des financières (+1,6% à 34,7 MMDH) ainsi qu'à la progression des primes émises brutes du secteur

Assurances & courtage (+8,8% à 11,6 MMDH), indique BKGR dans son document "Earnings T2-2021".

La cote industrielle affiche des revenus en amélioration de +9,7% à 78,7 MMDH, intégrant essentiellement une appréciation des ventes de la distribution spécialisée, notamment Auto Hall (+2,3x), profitant d'un effet de base favorable (arrêt d'activité au deuxième trimestre de 2020), du renforcement du pouvoir d'achat des ménages après avoir épargné durant la période de confinement et de l'assouplissement des conditions de financement notamment avec le

retour du crédit gratuit, rapporte la MAP.

S'y ajoutent une appréciation des ventes des opérateurs "Bâtiment et travaux publics", notamment de Sonasid (+69,4%) ayant profité d'un effet prix/volume positif et Lafargeholcim Maroc (+25,6%) suite à la reprise des écoulements du secteur ainsi que de la bonne performance commerciale des opérateurs gaziers, à savoir Totalenergies Maroc (+25,5%) et Afriquia Gaz (+16,9%) sous l'effet combiné de la hausse des tonnages écoulés et du redressement des prix du brut à l'international, relève le document.

La progression de +1,6% du Produit net bancaire (PNB) des financières à 34,7 MMDH provient principalement de Bank of Africa (+169 millions de dirhams (MDH)), de BCP (+150 MDH), de CIH Bank (+ 98 MDH) et d'Attijari Wafabank qui contribue à hauteur de 87 MDH à la hausse du PNB global des banques cotées.

Une décélération du rythme de croissance du PNB a été observée durant ce semestre (+1,6% au S1 2021 vs. S1 2020 contre +6,3% au S1 2020 vs. S1 2019), fait observer BKGR, expliquant cette situation par la non-récurrence de l'impact positif de l'intégration dans le pé-

rimètre de consolidation de BCP des nouvelles filiales africaines acquises au T4 2019 et de la dynamique de la marge d'intérêt d'Attijari Wafabank constatée au S1 2020 (+8,6%)

L'amélioration de +8,8% du CA du secteur "Assurance & courtage" à 11,6 MMDH, tenant compte de la croissance à deux chiffres de l'activité Vie (+17,8% à 4 MMDH) émane principalement de Wafa Assurance, (+ 447 MDH) en raison de la reprise de l'épargne et la hausse de +4,6% de la Branche Non-Vie à 7,4 MMDH observée chez l'ensemble des opérateurs du secteur coté.



## Festival international du film d'Amman Mention spéciale du jury pour le film marocain "Aïcha"

Le rideau est tombé sur la 2ème édition du Festival international du film d'Amman avec la remise des prix aux films primés, dont le court métrage marocain "Aïsha" du jeune réalisateur Zakaria Nouri, qui a reçu une mention spéciale du jury pour le prix du meilleur court métrage arabe.

Le film, dans lequel l'actrice Nisrine Erradi joue le rôle principal, raconte l'histoire d'une jeune fille qui peine à surmonter les difficultés de la vie et s'évertue à lutter de manière quotidienne pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère alitée.

Une cinquantaine de films, dont six marocains étaient en lice pour les prix du Bouclier d'iris noir (Fleur nationale de Jordanie), du meilleur long métrage arabe, du meilleur film documentaire et du meilleur court métrage

arabe. Dans la catégorie du meilleur court métrage, qui a mis en compétition 18 courts métrages, le film marocain "Aïsha" a remporté la mention spéciale du jury, tandis que le court métrage égyptien "L'autre joue", réalisé par Sandro Kanáan, a remporté le prix du meilleur court métrage arabe.

Trois films marocains ont participé à la compétition des longs métrages, en l'occurrence "Oliver Black" de Taoufiq Baba, "Une autre bataille" de Mohamed Fekran et "Rue Contact" d'Ismail El Iraki. Quant à la Marocaine Karima Saidi, elle a participé avec son film "Dans la maison" dans la compétition du film documentaire arabe.

Dans la catégorie du meilleur court métrage arabe, deux films marocains ont été en compétition, à sa-

voir "L'enfant rebelle" de Shahrazad Mounni Bardaei et "Aïsha" de Zakaria Nouri.

Lors de la cérémonie de clôture, marquée par la présence du directeur du Centre cinématographique marocain (CCM), Sarim Al Haq Fassifihri, la présidente du festival, la Princesse Rym Ali, a souligné que cet événement "accorde une attention particulière au cinéma, dans ses aspects culturels et professionnels, et ambitionne de créer un mouvement créatif".

La présidente du festival a indiqué que de nouveaux talents prometteurs ont été découverts au cours de cette édition, se félicitant du riche programme et des discussions qui ont ponctué ce rendez-vous culturel.

Parallèlement aux projections de

films, le festival a été marqué également par des ateliers, des séminaires et des rencontres sur des thèmes variés, avec en prime deux plateformes pour soutenir des projets en développement ou en post-production.

Cette édition a accueilli le Festival du Film Franco-Arabe, dans une section spéciale baptisée "Rendez-vous avec le Cinéma Franco-Arabe". Le programme du festival a proposé une section dénommée "Le premier et le plus récent", qui retrace le parcours cinématographique d'un réalisateur chevronné.

Dans le cadre des activités du festival, quatre films ont été projetés pour la première fois dans le monde, tandis que huit autres ont été projetés pour la première fois dans le monde arabe.

## Jane Campion à Venise avec Benedict Cumberbatch en cow-boy torturé



La réalisatrice néo-zélandaise Jane Campion, première femme à avoir décroché une Palme d'or à Cannes, a présenté jeudi à Venise "La part du chien", un huis clos étouffant dans un monde de cow-boys avec Benedict Cumberbatch et Kirsten Dunst.

Adapté du roman éponyme de Thomas Savage, ce film de plus de deux heures produit par la plateforme Netflix entraîne le spectateur dans un ranch du Montana au début du XXe siècle, où la vie du célibataire endurci Phil Burbank (Benedict Cumberbatch) est bouleversée par l'arrivée de la nouvelle femme de son frère, Rose (Kirsten Dunst), et de son fils issu d'un précédent mariage.

Rendu furieux par ce changement, il se met à harceler la nouvelle venue et son fils, créant une atmosphère toxique et une tension aux limites du supportable dans ce lieu perdu au milieu de paysages majestueux.

"D'une certaine manière c'est un huis clos, et c'est presque comme s'ils étaient sur une petite embarcation au milieu d'un océan, car même si le paysage est grandiose on se sent quand même isolé: c'est immense et très solitaire à la fois, tout particulièrement pour

Rose", analyse Jane Campion, interrogée par l'AFP.

A petites touches, elle peint un tableau de cette société corsetée au bord de l'implosion, où domine une morale sévère et où la place des femmes est encore bien exigüe. Peu à peu, les squelettes cachés dans le placard de chacun des personnages se font jour, contredisant l'image que se donne chacun des protagonistes.

"C'est le portrait d'une époque, et quelques femmes pourraient être légèrement frustrées par le personnage de Rose, mais à cette époque beaucoup de femmes n'avaient pas tant de choix", reconnaît la réalisatrice, qui pour la première fois s'est retrouvée avec des premiers rôles masculins.

"La Leçon de piano", Palme d'or à Cannes en 1993, "prend le point de vue des femmes en explorant la sensualité, alors que ce film prend davantage la perspective des hommes", explique-t-elle.

Lors d'une rencontre avec plusieurs médias dont l'AFP, la réalisatrice est revenue sur la Palme décernée cette année à une femme pour la deuxième fois seulement: "Je suis vraiment heureuse pour Julia Ducournau et j'ai hâte de voir son film", "Titane".



## Majida Benkirane fière de son film “Zawaya Al-Sahraa, Zawaya Al-Watan”

La cinéaste marocaine Majida Benkirane a indiqué être “patriotiquement et créativement fière” de son film-documentaire “Zawaya Al-Sahraa, Zawaya Al-Watan”, un opus qui conforte la vraie dimension de l'appartenance aux provinces sahariennes du Royaume.

Mme Benkirane, qui était l'invitée de la veille après-midi de la radio d'information marocaine “Rim Radio”, a expliqué que son documentaire est fin prêt au Centre cinématographique marocain (CCM) après près d'un an de tournage, ajoutant que ce travail reflète les contacts incessants entre le nord et le

sud du Maroc via des manuscrits, documents et preuves.

La réalisatrice marocaine a, en outre, souligné que la force du documentaire réside dans les preuves et les témoignages qu'il présente, relevant l'impératif de fournir des documents à travers l'histoire et à travers les relations humaines et sociales lors de la présentation de n'importe quelle information historique.

Pour elle, “Zawaya Al-Sahraa, Zawaya Al-Watan” célèbre le côté soufi essaimé par les zaouias du Sahara dans leurs relations avec les autres parties du pays et tente de restituer leur relation

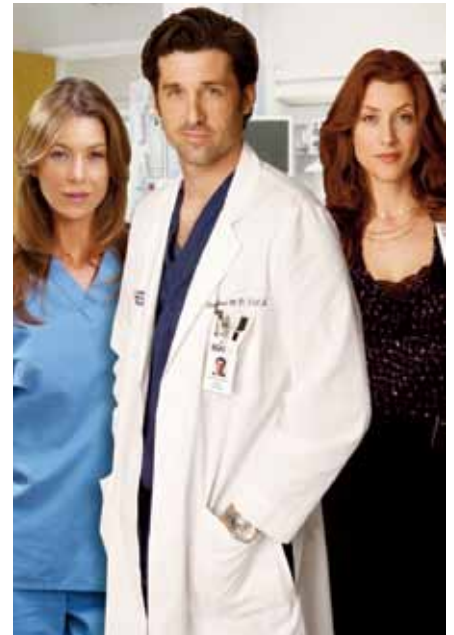
commune avec les Sultans du Maroc, au gré des différents mouvements et déplacements géographiques.

Elle a relevé que ce documentaire conclut à l'existence de documents attestant de “liens étroits qui confirment la marocanité du Sahara”, soutenant que le film puise sa force artistique dans sa capacité à aborder de grandes questions politiques, religieuses et sociales “avec beaucoup d'inspiration et énormément de sincérité et de transparence historique”. Le film, a-t-elle ajouté, a été tourné dans des circonstances particulières ayant coïncidé avec la période de confinement sanitaire.



## Bouillon de culture

### Grey's Anatomy



Rarement les consultations de Grey's Anatomy auront été aussi mouvementées que dans la saison 17. Alors que TF1 n'en a pas encore débuté la diffusion, ce chapitre s'est achevé jeudi 2 juin outre-Atlantique.

Et il a été riche en émotions. Entre les retours de personnages iconiques, tels que Derek Shepherd (Patrick Dempsey), George O'Malley (T.R. Knight), Mark Sloan (Eric Dane), Lexie Grey (Chyler Leigh, dont l'apparition a nécessité quelques ajustements), April Kepner (Sarah Drew) et le départ de héros non moins aimés - Tom Koracick (Greg Germann), Jackson Avery (Jesse Williams) et Andrew DeLuca (Giacomo Gianniotti), le cœur des fans a été mis à rude épreuve.

Car beaucoup craignaient que la série médicale ne soit pas renouvelée. Mais Grey's Anatomy a bel et bien obtenu une saison 18, qui sera portée entre autres par Ellen Pompeo, Chandra Wilson et James Pickens Jr.

## “Dune”, culte sur papier, maudit au cinéma

Chef-d'œuvre de la science-fiction, “Dune”, dont une nouvelle version est présentée à Venise, est un roman aussi culte pour ses millions de lecteurs que maudit pour les réalisateurs qui se sont risqués à l'adapter sur grand écran.

Des millénaires après notre ère, tribus et potentats s'affrontent pour le contrôle de l'épique, un mélange qui prolonge la vie et offre des pouvoirs prophétiques. Il se récolte sur une planète de sable brûlant, infestée de redoutables vers géants, baptisée Arrakis, ou Dune. Avec le premier des six volumes du cycle de “Dune”, Frank Herbert a posé en 1965 les bases d'un “space opéra” qui deviendra une oeuvre majeure de la science-fiction, à l'influence considérable, dans Star Wars notamment.

Paul Atréides, jeune prince qui deviendra le prophète des Fremens, le peuple d'Arrakis, a fait écouler 20 millions d'exemplaires de ce qui reste “le roman de science-fiction le plus vendu et le plus lu” au monde, mais aussi “le plus commenté et le plus étudié, notamment dans le cadre de travaux universitaires”, souligne auprès de l'AFP Renaud Guillemain, membre éminent de la communauté des “Duniens” de France (et par ailleurs chercheur au CNRS), qui a participé à la révision de la traduction de ce classique (réédité tome par tome d'ici la fin de l'année) chez Robert Laffont.

Dune est “le prototype même du +livre univers+”, avec “sa propre cohérence, ses propres références, ses

propres fondations”, à l'image du Seigneur des Anneaux en fantasy, ajoute-t-il. Sans compter des “travaux qui ont fasciné des générations de lecteurs” comme les vers des sables, le distille, une combinaison qui recueille et recycle la sueur, ou le Bene Gesserit, un ordre de femmes combattantes capable d'influer par la pensée.

Les mordus louent une oeuvre visionnaire, anticipant sur des questions allant du réchauffement climatique à la toute-puissance des Gafam, en passant par l'impact des technologies. Tenant à la fois de la tragédie grecque, du mythe biblique et de l'épopée médiévale, “Dune” semble taillé pour le cinéma. Pourtant, il traîne la réputation de “film maudit par excellence”, explique à l'AFP Lloyd Chéry, qui réédite son ouvrage de référence “Tout sur Dune”, et a fondé le podcast “C'est plus que de la SF”.

Figure de l'underground et auteur de films cultes dans les années 1970, le franco-chilien Alejandro Jodorowsky, s'y est cassé les dents. Le projet auquel le cinéaste se consacre de 1973 à 1977 est colossal. Jodorowsky compte embarquer dans l'aventure Salvador Dali, Alain Delon, Orson Welles, le dessinateur Moebius ou encore les Pink Floyd à la musique.

Faute de moyens à la hauteur, l'échec de ce projet hors du commun est resté dans l'histoire du cinéma, et a fait l'objet d'un documentaire, “Jodorowsky's Dune” (2013).





## Sidharth Shukla, star de Bollywood, est mort à 40 ans

Sidharth Shukla est mort ce jeudi 2 septembre 2021. Il avait seulement 40 ans. Selon les premières constatations, il aurait succombé à une crise cardiaque. Une théorie qui reste encore à confirmer. A son arrivée à l'hôpital Cooper, à Mumbai, dans la matinée, les médecins n'ont pu que constater son décès. Il laisse derrière lui sa mère et ses deux sœurs.

Acteur prolifique de Bollywood, Sidharth Shukla s'était fait connaître du grand public en

2008, en décrochant le rôle principal de la série Babul Ka Aangann Chootey Na. L'année 2014 avait marqué ses débuts à Bollywood, lorsqu'il avait incarné un personnage secondaire dans la comédie romantique Humpty Sharma Ki Dulhania.

Ces dernières années, Sidharth Shukla avait également participé à de nombreuses télé-réalités indiennes, dont Fear Factor, India's got talent et Bigg Boss 13, dont il était ressorti gagnant.



## Soprano : "J'avais 10 ans quand j'ai vu mon premier mort"

Marseille, l'antre de nombreux artistes. Dernièrement, cette ville du Sud a fait la Une des médias. Même Emmanuel Macron y a fait un déplacement pour rencontrer les citoyens. Soprano, originaire de la cité phocéenne, a aussi décidé d'en parler dans une interview pour Le Parisien, ce vendredi 3 septembre. L'artiste qui vient de sortir son nouvel album intitulé Chasseur d'étoiles a répondu aux questions des lectrices à propos de sa vie là-bas et des règlements de comptes.

Cet été, Marseille a connu plusieurs conflits qui ont mené aux drames, "comment le vivez-vous ?" demande une internautes à Soprano. "Depuis des années, c'est la même chose. J'ai grandi avec, et c'est complètement banalisé", a alors répondu l'interprète de Près des étoiles. Avant d'ajouter sans sourciller : "J'avais 10 ans quand j'ai vu mon premier mort dans mon quartier du Plan d'Aou." Pour le Marseillais, il est évident que "c'est un problème de fond" mais "stopper tout cela est trop compliqué." L'une des solutions pour le père de famille est de "s'occuper des plus petits." Ainsi, ils ne prennent pas en exemples les plus grands.

## Esther Acebo réagit à une scène choc de la Casa de Papel

Au fil des saisons, certains des héros de La Casa de Papel ont totalement changé leur vie pour rejoindre la cause des braqueurs. Parmi eux, on retrouve notamment Raquel Murillo (Itziar Ituño, qui se dévoile sur Instagram) et Mónica Gaztambide (Esther Acebo, qui a connu des difficultés sur le tournage à cause d'une chose inattendue), respectivement venues de Lisbonne et Stockholm. Alors que la première rejoint pour la première fois la bande dans la Banque d'Espagne dans la saison 5 de la série, disponible sur Netflix depuis le 3 septembre, la seconde doit faire face à une situation difficile. L'homme qu'elle aime, Denver (Jaime Lorente, qui s'est confié sur ses scènes intimes dans El

Cid), a été blessé. En outre, Arturo, son ex-amant mais aussi le père biologique de son fils, crée une rébellion auprès des otages et attaque les héros au sein même de la banque.

Afin de le contrer, Stockholm tire plusieurs fois sur lui. Un geste surprenant qui a étonné les fans. Lors d'une interview exclusive pour la France, Esther Acebo (actrice qui n'hésite pas à se dévoiler dévêtue sur Instagram) a réagi à cet acte pour Télé-Loisirs. "Quand j'ai lu le scénario, j'étais dans mon lit. En découvrant ce passage, je me suis levée d'un coup. Choquée, j'ai de suite envoyé un message aux réalisateurs et je leur ai dit : 'Vraiment ? C'est ce qui va vraiment se passer ?'", nous a révélé la comédienne.





## Geneviève de Fontenay refuse de se faire vacciner

Accusée à tort d'adhérer à l'extrême droite, Adèle de Fontenay s'était sortie brillamment de cette fausse rumeur, et avait pu compter sur le soutien de sa grand-mère, Geneviève de Fontenay. Elle en est très proche et l'a toujours considérée comme un modèle, un coach. Elle revient tout juste d'un shooting en Thaïlande où elle s'est rendue avec sa petite soeur Agathe et a certainement reçu les précieux conseils de l'ancienne présidente du Comité Miss France. Mais comme elle l'a confié à Femme Actuelle, Adèle regrette que cette dernière s'oppose ferme-

ment au fait de se faire vacciner.

"Elle va très bien ! Seulement, ça devient compliqué avec le pass sanitaire parce que ma grand-mère refuse de se faire vacciner, a-t-elle fait savoir à nos confrères. On a tout essayé, il n'y a rien à faire, elle ne changera pas d'avis." Adèle connaît sa grand-mère mieux que personne et sait qu'elle peut être "têtue". "quand elle a une idée, c'est compliqué de la faire changer d'avis", a-t-elle déclaré. Elle insiste en revanche sur le fait qu'elle est en forme. "Elle vient de fêter ses 89 ans", indique-t-elle.



## Comment le destin de Dany Boon a basculé en plein tournage

Marie-Laurence, une avocate spécialisée dans les affaires de divorce, et son époux Piotr, actuellement au chômage, sont en pleine préparation d'un dîner. Leurs invités commencent à arriver les uns après les autres. Chacun fait bonne figure mais, sous le vernis des apparences, c'est soupe à la grimace pour tous. Forcément, les lézardes intimes et conjugales ne manquent pas de s'inviter à table. Ambiance...

Le hasard est parfois taquin... Lorsque Danièle Thompson a engagé Dany Boon pour incarner Piotr, le mari gentiment dépressif de la tornade Marie-Laurence, jouée par Karin Viard dans cette comédie chorale, elle ne savait pas qu'il deviendrait, en plein tournage, l'acteur le plus populaire du pays. Et, surtout, que Bienvenue chez les Ch'tis ravirait la première place du box-office national à La Grande Vadrouille... réalisé par son père, Gérard Oury.



## Estelle Denis attaquée sur son poids et répond avec humour

La remarque l'a à peine effleurée. Ce jeudi 2 septembre, Estelle Denis s'est amusée d'un message privé reçu dans la journée. En Story Instagram, la présentatrice de 44 ans a partagé une capture d'écran d'une conversation avec un internaute, qui venait de lui envoyer un message pour le moins maladroit. « Estelle tu as grossi ? À te voir sur RMC ce midi », avait-il écrit. En réponse, la compagne de Raymond Domenech a opté pour l'ironie. « Bon, au moins ce monsieur a regardé Estelle Midi, c'est déjà ça », a-t-elle écrit, hilare.

Depuis ce lundi 30 août, Estelle Denis anime l'émission Estelle Midi : On ne va

pas se mentir sur RMC et RMC Story. Du lundi au vendredi, la journaliste commentera et donnera son avis sur l'actualité avec plusieurs chroniqueurs, dont l'ex-chroniqueur de Touche pas à mon poste Thierry Moreau et le spécialiste sportif Daniel Riolo. Le programme est lancé à l'entrée d'une période chargée en événements, notamment celui de l'élection présidentielle de 2022. Pas de quoi faire peur à Estelle Denis pour autant. « C'est un challenge que j'ai envie de relever, d'autant plus que c'est nouveau pour moi, et je suis extrêmement excitée », a-t-elle assuré dans les colonnes de Gala.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHÉS  
SERVICE DES MARCHÉS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 14/2021/BG  
Le 29 Septembre 2021 à  
10Heures il sera procédé,  
dans le bureau de Monsieur

le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux d'installation d'un système de caméra de surveillance au siège de la Préfecture Inezgane Ait Melloul . Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du

Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dhs (Dix mille Dirhams).  
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 645.504,00 Dhs TTC (Six cent quarante-cinq mille cinq cent quatre dirhams 00 centimes toute taxe comprise.).  
Le contenu, le dépôt ainsi

que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Jomada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane

Ait Melloul.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics  
Les catalogues, prospectus

ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 28 Septembre 2021 à 16H 30Mn (Heure limite pour le dépôt)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.  
N° 7562/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)**  
**BRANCHE EAU**

**DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N°49/DR2/2021**

**ADDENDUM N°1**

Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres N°49/DR2/2021, relatif à la Maintenance des équipements hydrauliques et électromécaniques des ouvrages d'assainissement des centres relevant de la Direction Régionale du Tensift, que des modifications ont été apportées au Dossier d'appel d'offres. En conséquence à ces modifications, l'estimation du coût des prestations est devenu **1 131 120,00 DH TTC** au lieu de 1 439 736,00 DH TTC à, et le montant du cautionnement provisoire est devenu 11 400 DH au lieu de 14 400 DH.

N°7563/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 16/2021**

Le **Lundi 11 Octobre 2021** à 10 heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour **Travaux d'Aménagement Extérieur de L'Escouade à Cheval de la Ville de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à **Soixante Dix Mille Dirhams (70 000,00 Dhs)**.  
\* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Deux Millions Cent Mille Dirhams TTC (2 100 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Très Important :**

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant ( Secteur/Qualification /Classe ) .

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
A	A2	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

N°7565/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS RECTIFICATIF DU DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°16/MR/2021**

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de la consultation architecturale N°16/MR/2021 Publié au journal de libération le 31 juillet 2021, N°9379, page 16, est rectifié comme suit :

Objet de la rectification	ERREUR	Correction
la date d'ouverture des plis	08/09/2021 à 10h	08/09/2021 à 10h

Le reste est sans changement.

N°7564/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021**

Le **Lundi 11 Octobre 2021** à 11 heures, Il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatif à l'Appel d'Offres Ouvert sur offres de prix, pour **travaux de protection et aménagement extérieur du Complexe Social et Bibliothèque de Proximité d'Ighoud / Province de Youssoufia**.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à **Vingt Mille Dirhams (20 000,00 Dhs)**.  
\* L'Estimation du Coût des prestations établi par le Maître d'Ouvrage est fixée à **Un Millions Deux Cent Mille Dirhams TTC (1 200 000.00 Dhs - TTC)**.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles N° 27,29,31 et 148 du Décret N° 2.12.349 en date du 20 Mars 2013 du décret relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents peuvent :

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des Marchés de la DBM/SG de la Province de Youssoufia ;
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit Transmettre par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

**Très Important :**

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique comprenant une Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification délivré par le Ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau dans le domaine suivant (Secteur/Qualification/Classe).

Secteur demandé	Qualification demandée	Classe minimale demandée
D	D1/D8	4

➤ Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les Pièces justificatives à fournir sont Celles prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation .

➤ Les échantillons, Catalogues, Prospectus, et Notices seront déposés au niveau du Parc Auto Provincial (Bureau du Service MG - DRHMG/SG) contre décharge au plus tard **Le Vendredi 8 Octobre 2021 à 9 Heures (Date limite)**.

N°7566/PA



BTM BIJOUX SARL AU RC : 435581 AUGMENTATION DU CAPITAL DE 100.000,00

Suite à un acte sous-seing privé, en date du 06-08-2021, il a été établi un procès verbal de la société BTM BIJOUX SARL AU SISE MAG 36 RUE IBNOU AL ARIF GALERIE YASMINA CASABLANCA qui stipule :  
- Augmentation du capital de 100.000,00 DHS pour le porter à 200.000,00 DHS par création de 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune par incorporation du compte courant de l'associé unique disponible dans le compte de la société.  
- Ainsi les articles 6 et 7 des statuts seront modifiés.  
Article 6 : Apports : L'associé unique fait à la présente société l'apport suivant :  
Mr TAIFOUR BENNANI MOUNSEF : 200.000,00 DHS  
Total : 200.000,00 DHS  
Article 7 : Capital social : Le capital s'élève à la somme de 200.000,00 DHS (deux cent mille dirhams) divisé en 2000 parts de 100,00 DHS chacune, attribuées à l'associé unique en fonction de ses apports à savoir :

Mr TAIFOUR BENNANI MOUNSEF : 2000 PARTS  
Total : 2000 PARTS  
- Mise à jour des statuts  
- Pouvoir à conférer

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 31-08-2021 sous le numéro 791137 RC 435581.

N° 7668/PA

AVIS DE PUBLICITE CONTRAT DE GERANCE LIBRE

I- Au terme d'un sous-seing privé en date du 13/11/2020, enregistré à Mohammedia le 23/06/2021 sous les mentions suivantes : RE : 12035 OR : 10693 il a été arrêté convenu ce qui suit entre : M.JAMAL SELOUANE, propriétaire du café, sous l'enseigne : CAFE ONDA BLU, loué à titre de gérance libre le fonds de commerce immatriculé sous le N° du Registre de commerce : 9836 au tribunal de première instance de Mohammedia, ayant l'activité effectivement exercée café, Milk Bar, sis à : RAYANE 119 WAFI MOHAMMEDIA , à M.FALJAOUI ABDALLAH, CIN ° T21010, qui accepte la location de ce fonds de commerce sans équipements.  
Le présent contrat est consenti pour une durée de 5 ans ferme qui commencera le 23/09/2020 et finira le 22/09/2025.  
Les deux parties ont convenu sur la valeur locative de six mille dirhams (6.000,00 dhs) mensuellement.

N° 7569/PA

TRANSPORT INTERNATIONAL IDMOUGUNE S.A.R.L AU I- Au terme d'un acte S.S.P en date 02/08/2021 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée a associé unique dont les caractéristiques suivantes :  
- Dénomination : TRANS-

PORT INTERNATIONAL IDMOUGUNE  
- -Objet Social : ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI (TRANSPORT NATIONAL Et INTERNATIONAL)  
- IMPORATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT)  
- NEGOCIANT

- Siège social : GH N°10 IMMEUBLE 03 ETAGE 03 APPT N°20 RIAD LOUZIA MOHAMMEDIA  
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

• M. MOUGUNE MOHAMMED, ... 1000 PARTS. En totalité... (1000 parts)  
- Durée : 99 ans.  
- GERANCE : est confiée à : M. MOUGUNE MOHAMMED, en tant que gérant associé unique pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, Il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance Mohammedia le 25/08/2021 sous le numéro 1820

III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de première instance Mohammedia le 25/08/2021 sous le numéro 28739.

N° 7570/PA

REHHAFF FATH MESSAGERIES SARL RC N°27075

I- Selon l'assemblée générale extraordinaire de la société « M.SAIF » S.A.R.L AU », en date du 02/07/2021, il a été Décidé ce qui suit :

- La Cession de Cinq cent (500) parts sociales de M. HAMZA REHHAFF d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. HAMZA FATHALLAH CIN N° BK200374.

- Transformation de la forme juridique de la société SARL à SARL AU : Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée « S.A.R.L » à une société à responsabilité limitée à associé unique « S.A.R.L AU ».  
- la nomination gérant M. HAMZA FATHALLAH en qualité de gérant associé unique avec la signature sociale unique.  
- Démission Cogérant associe M. HAMZA REHHAFF

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 09/08/2021 sous le N° 769874.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 12/03/2021 sous le numéro 453055 du registre chronologique.

N° 7571/PA

PALAIS CONSTRUCTION SARL  
Dissolution anticipée  
I- Selon la décision de M. BOUDANE ABDELKEBIR, en tant que Cogérant associé de la Société « PALAIS CONSTRUCTION SARL » en date du 23/06/2021, il a été décidé :

• La dissolution anticipée de la société « PALAIS CONSTRUCTION SARL », suite à la mauvaise conjoncture économique, et à une crise financière de la trésorerie de la société

• Les associés nommés en qualité de liquidateur, M. BOUDANE ABDELKEBIR  
• Les associés décide que la dissolution anticipée de la société ne produit ses effets, à l'égard des tiers, qu'à compter de la date à laquelle elle est publiée au registre de commerce.

• Le siège de liquidation est fixé au : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU N° 06 ETAGE 2 TIT MELLIL CASABLANCA.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 13/08/2021 sous le N°789812.

III- La déclaration de dissolution anticipée de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce au Tribunal de commerce de Casablanca le 13/08/2021 sous le N° 481559.

N° 7572/PA

OLA PLANETTE SARL CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 06/07/2021 il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :  
- Dénomination OLA PLANETTE SARL

-Objet Social : - EXPLOITANT CAFE -IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFEC-TUANT)  
-NEGOCIANT

- Siège social : RES AL WIAM BD MOHAMED ZAFZAF IMM 05 MAGASIN N° 18 CASABLANCA  
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

• M. TACHA MOHAMMED, ... 500 PARTS.  
• M. LAHLALI ABDEL-LAH ..... 500 PARTS  
En totalité... (1000 parts)  
- Durée : 99 ans.

- GERANCE : est confiée à : M. TACHA MOHAMMED et M. LAHLALI ABDEL-LAH, en tant que Cogérant associé pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, Il aura la signature sociale conjointe des deux cogérants associés.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/08/2021 sous le numéro 789093

III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de commerce de Casablanca le 05/08/2021 sous le numéro 512639

N° 7573/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG

AVIS RECTIFICATIF

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que l'appel d'offre n°: 28/2021/BP, publié au journal Libération n°9400 en date du 27/08/2021 est rectifié comme suite :

Il faut bien lire :

- Le cautionnement provisoire est de 6 000.00 Dhs TTC au lieu de : 5 000,00 Dhs TTC
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent quatre mille cent quatre-vingt Dhs (204 180,00) au lieu de : Cent quatre-vingt-douze mille Dhs 00 Cts TTC (192 000,00 Dhs TTC)

N°7567/PA

Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région de Kénitra  
Direction provinciale de Kénitra

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT  
Séance publique

Le 28/09/2021, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra sise à Rue Abdelzél Boualeb -Mimosas- Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix suivant :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 30 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES DE : HADDADA - SIDI TAIBI - AMER SEFLIA-BAHARA OULED AYAD - BENMANSOUR - MNASRA-SIDI BOUBKER EL HAJ ET MOULAY BOUSSELHAM- PROVINCE DE KENITRA-EN 03 LOTS SEPARÉS-

A.O.O N°	Heures	Objet	Estimation du coût Des prestations En DIRHAMS (T.T.C)	Caution Provisoire En dhs TTC
43/DPK/2021	10h00min	LOT N° 01: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES HADDADA-SIDI TAIBI-AMER SEFLIA- PROVINCE DE KENITRA.	2 416 056.00 Deux millions quatre cent seize mille cinquante-six dirhams.	45 000.00 Quarante-cinq mille dirhams
		LOT N° 02: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 09 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES: BAHARA OULED AYAD-BENMANSOUR-MNASRA- PROVINCE DE KENITRA.	1 731 204.00 Un million sept cent trente et un mille deux cent quatre dirhams.	32 000.00 Trente-deux mille dirhams
		LOT N° 03: TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 08 SALLES DE CLASSE POUR L'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DES COMMUNES RURALES: SIDI BOUBKER EL HAJ ET MOULAY BOUSSELHAM PROVINCE DE KENITRA.	1 588 728.00 Un million cinq cent quatre-vingt-huit mille sept cent vingt huit dirhams	30 000.00 Trente mille dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.  
**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés)- ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra - service des affaires administratives et financières (Bureau des Marchés)- ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 et 11 des Règlements de la consultation.

La classe et les qualifications exigées sont comme suit :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGEE
A	4	A <sub>2</sub>

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.
- Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 des Règlements de Consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de Kénitra.

N°7568/PA

**LA MAISON  
DE L'OREILLER SARL  
RC N°251213**

I-Selon L'assemblée générale de la société « LA MAISON DE L'OREILLER SARL » il a été Décidé en date du 01/07/2021 ce qui suit :

l'augmentation du capital social de la société « LA MAISON DE L'OREILLER SARL », qui passera de 1.000.000,00 (Un Million dirhams) à 3.000.000,00 (Trois Million dirhams), et ce par la création de 20.000 parts sociales d'une valeur nominale de cent dirhams (100dhs) chacune, par compensation d'une partie des créances du compte courant des associés exigibles sur la société à raison de Deux Million Dirhams (2.000.000,00dhs) pour porter le capital social de 1.000.000,00 dirhams à 3.000.000,00 dirhams.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/08/2021 sous le N° 789712.  
III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca, le 12/08/2021 sous le numéro 251213 du registre chronologique.  
**N° 7574/PA**

**HARBI BIJOUTERIE  
SARL AU  
RC N°508385**

I- Selon La décision de l'assemblée unique de la société « HARBI BIJOUTERIE » S.A.R.L AU », en date du 07/07/2021, il a été Décidé ce qui suit :

Ajout d'une activité « MARCHAND EFFECTUANT IMPORT EXPORT »

Par conséquent l'article 2 du statut sera modifié comme suit :

1/ FABRICATION DES CHAINES EN OR, REPARATION DES OBJETS EN OR,

2/ NEGOCE EN OR.

3/ IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 03/08/2021 sous le N° 788884.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca, le 03/08/2021 sous le numéro 508385 du registre chronologique.  
**N° 7575/PA**

**LE BARNUM SERVICE  
MAROC SARL AU  
RC N°11215**

Cession des parts sociales I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 14/06/2021 De La Société « LE BARNUM SERVICE MAROC SARL AU », et selon les clauses mentionnées sur les statuts il a été Décidé :

- La Cession de trois cent (300) parts sociales de M. ABDELLAH JABIR, d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. JOURMARI HASSAN- C.I.N N°BJ168947.
- La Cession de trois cent (300) parts sociales de M.

ABDELLAH JABIR d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à Mr. BOUHAFI AYOUB- C.I.N N°BB81570.

- La Cession de trois cent (300) parts sociales de Mr. JOURMARI HASSAN d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. HASSAN BAROUD- C.I.N N°B651532.

- Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée à associée unique « S.A.R.L AU » à une société à responsabilité limitée « S.A.R.L »

- Démission de M. ABDELLAH JABIR entant qu'ancien gérant associé unique et

- la nomination de Mr. BOUHAFI AYOUB entant que nouveau gérant.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Berrechid le 01/07/2021 sous le N° 832  
III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au 01/07/2021, RC N°11215  
**N° 7576/PA**

**NEGOCE YAJO SARL  
RC N°495393**

I-Selon L'assemblée générale de la société « NEGOCE YAJO SARL » il a été Décidé en date du

14/06/2021 ce qui suit :

- La Cession de Trois cent (300) parts sociales de Mr. JOURMARI HASSAN d'une valeur nominale de Cent dirhams (100dhs) chacune à M. HASSAN BAROUD

- La signature sociale unique est engagée par M. BOUHAFI AYOUB en qualité de gérant associé ;
- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca 04/08/2021 sous le N° 789038.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca, le 04/08/2021 sous le numéro 495393 du registre chronologique.  
**N° 7577/PA**

**OLA CLIM SARL  
CONSTITUTION**

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 08/07/2021 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination OLA CLIM SARL
- Objet Social :
- ENTREPRENEUR D'Installation ET FABRICATION DES RESEAUX DE VENTILATIONS ET DES CLIMATISATION.

- Siège social : IMM ZBAÏRI ETAG 2 BD AL MAGHREB AL ARABI BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA(M).

- Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :
- Mme. NOURTI KHADIJA,..... 500 PARTS.
- M. ENNAFAD LAKBIR ..... 500 PARTS

- En totalité... (1000 parts)
- Durée : 99 ans.
- GERANCE : est confiée à : Mme. NOURTI KHADIJA, en tant que gérante associée

pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, elle aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 09/08/2021 sous le numéro 1721.

III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de Première Instance de Mohammedia le 09/08/2021 sous le numéro 28657.  
**N° 7578/PA**

**M.SAIF SARL AU  
RC N°453055**

I- Selon la décision de l'assemblée unique de la société « M.SAIF » S.A.R.L AU », en date du 02/07/2021, il a été Décidé ce qui suit :

- La Cession de Cinq cent (100) parts sociales de M. MOHAMMED KROUCHI d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. ALAE EDDINE SGHIR CIN N° ZT254263

- La Cession de Cinq cent (900) parts sociales de M. MOHAMMED KROUCHI d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. MANSOURI SAID CIN N° TA73695.

- Transformation de la forme juridique de la société SARL à SARL :

Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée à associée unique « S.A.R.L AU » à une société à responsabilité limitée « S.A.R.L »

- la nomination gérant M. ALAE EDDINE SGHIR en qualité de gérant associé

- la société est engagée envers les tiers par la signature sociale unique M. MANSOURI SAID

- Démission d'ancien gérant associé unique M. MOHAMMED KROUCHI
- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/03/2021 sous le N° 769874.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/03/2021 sous le numéro 453055 du registre chronologique.  
**N° 7579/PA**

**MMB DIAGNOSTIC SARL  
CONSTITUTION**

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 03/07/2021 il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination MMB DIAGNOSTIC SARL
- Objet Social :
- AUTOMOBILES (EXPLOITANT UN ETABLISSEMENT POUR L'ENTRETIEN DES VITURES)

- MECANICIEN REPARATEUR
- MARCHAND DE PNEUS

- Siège social : RDC LOT HLILOUA RUE 02 N°130 CASABLANCA
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M.BENDAHMAN EL MAHDI,..... 500 PARTS.
- M.BENDAHMAN MOHAMMED..... 500 PARTS

- En totalité..... (1000 parts)
- Durée : 99 ans.

- GERANCE : est confiée à : M.BENDAHMAN EL MAACHI, en tant que gérant non associé pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, il aura la signature sociale unique.

- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 05/08/2021 sous le numéro 789099.
- III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de Première Instance de Mohammedia le 05/08/2021 sous le numéro 512653.  
**N° 7580/PA**

**MAROC STEEL  
CONSTRUCTION**

capital 100.000,00 DHS  
Siège social: MOHAMMEDIA BD MOKHTAR SOUSSI ETAGE 1 SAADA N° 151 EL ALIA CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/07/2021, enregistré à Mohammedia le 20/07/2021, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : MAROC STEEL CONSTRUCTION
- Forme juridique : SARL
- Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce

- Capital social : Cent Mille Dirhams (100.000,00 DHS)
- Gérance : Mr ERROUSSI Hamid CIN n° TA110191, et Mr MOKHLISS FAYCAL CIN n° D639597 sont nommés des Cogérants de la société pour une durée illimitée.

- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première instance de Mohammedia, le 17/08/2021 sous n° 1773, RC : 28697.  
**N° 7581/PA**

**FIDUCIAIRE BOUGAFER  
CONSEILS**

CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 /  
06 61 86 89 08

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 02/09/2021 à Marrakech il a été établis les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 1- Dénomination : « SOCIETE TRASUDSIM » SARL AU
- 2- Siège social: 52 BD MY RCHID APPT B3 GUELIZ MARRAKECH.
- 3- Objet social: REALISATION DE PROJETS AGRICOLES, IMPORTATION ET EXPORTATION TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION \_NEGOCE.
- 4- Durée : la société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 118055
- 5- Capital Social : s'élève à 100.000,00 il est divisé en 1000,00 parts sociales de 100,00 dh chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées aux associés, unique a savoir :

Mr. RACHYD KHENCHOUCH 1000,00 PARTS

Soit au total 1000,00 PARTS

- 6- La Gérance : la société est gérée par le cogérant de Mr. RACHYD KHENCHOUCH CIN N°P298949 pour une durée illimitée.
- 7- Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.
- 8- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de Marrakech sous le n° M08\_21\_2379798127103/2021/D.A.C.E et immatriculé au registre de commerce sous le N°118055/2021 le 26/08/2021.  
**N° 7582/PA**

« SIGMARAIS » SARL AU  
Siège social : Lot Rbah Angle Rue 1 n°25 et Rue 2 N° 14/16 Sidi Moumen-Casablanca

Modification  
Lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a eu lieu le : 07 Mai 2021, L'assemblée unique de la société a décidé ce qui suit :

- 1- Approbation de l'apport en nature, approuve l'évolution de l'apport en nature à 900.000,00 dhs (Neuf Cent Mille Dirhams).
- 2- Transformation de la forme juridique de personne physique « RAISS ADAM » à la société à responsabilité limitée d'associé unique « SIGMARAIS ».

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca, en date du 15/07/2021 sous le numéro 787041, RC numéro 510985. Pour mention et avis.  
**N° 7583/PA**

« MINA SIGNATURE » S.A.R.L.

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 100 000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL :  
LOTISSEMENT SAFA 2 N°12 ETAGE 3 AIN CHOCK - CASABLANCA DONATION

DE PARTS SOCIALES  
En date du 16 Aout 2021 :  
1°/ M. Mohamed EL-HASSOUNY a fait donation à son fils M. Aziz EL HASSOUNY de quatre cent (400) parts sociales qu'il possède dans la société « MINA SIGNATURE » S.A.R.L.

2°/ Mme Mina HADHOUD a fait donation à son fils M. Aziz EL HASSOUNY de trois cent (300) parts sociales qu'il possède dans la société « MINA SIGNATURE » S.A.R.L.

3°/ L'assemblée générale extraordinaire autorisée et agréée ladite donation.

4°/ L'assemblée générale extraordinaire constate le passage de la forme juridique de la société de SARL, à SARL d'associé unique.

5°/ L'assemblée générale extraordinaire décide de refondre et mettre à jour les statuts de la société.

II – Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 19/08/2020, sous le numéro 790329.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LE GERANT  
**N° 7585/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE

DE L'INTERIEUR  
REGION DE BENI MEL-LAL-KHENIFRA

PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH

COMMUNE DE FKIH BEN SALAH  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2021  
RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/ UNIONS

COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS  
Le 28/09/2021 à 11H du matin, il sera procédé, dans le Bureau de Monsieur le Président du Conseil Communal de Fkih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour TRAVAUX D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT DU LYCEE TIGHNARI POUR RECEVOIR LA FACULTE DES SCIENCES A FKIH BEN SALAH. RESERVE AUX PME/ COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/UNIONS COOPERATIVES/AUX TAUX ENTREPRENEURS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à 80.000,00 Dh (Quatre-vingt Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.262.000,00DH TTC (cinq millions deux cent soixante deux mille dirhams Toutes taxes comprises)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau de service des marchés de la Commune de Fkih Ben Salah.
- Soit les remettre au président d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Chaque concurrent doit présenter une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification du ministère de l'équipement, du transport et de logistique suivant :

Qualification : A.2 Classe 3. Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
**N° 7586/PA**



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni

**المبادرة الوطنية للتنمية البشرية**  
**Initiative Nationale pour le Développement Humain**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 07/2021/INDH**

Le 29 Septembre 2021 à 10 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES MAISONS D'ETUDIANT ET D'ETUDIANTE RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI (1ERE TRANCHE).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **30.000,00 dhs (Trente Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2.204.581,80 dhs (Deux Million Deux Cent Quatre Mille Cinq Cent Quatre Vingt et Un Dirhams, 80 centimes).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A (Construction)	4	A5 (Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°7587/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 09/2021/BG**

Le 29 Septembre 2021 à partir de 11 heures 00 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SIÈGES DES NOUVELLES UNITÉS ADMINISTRATIVES ET DES LOGEMENTS DE FONCTION À LA PROVINCE DE SIDI IFNI EN QUATRE LOTS.**

Lots	Objet	Cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations
1	PACHALIK MIRLEFT.	100.000,00 dh (Cent Mille Dirhams)	7.627.092,00 dhs (Sept Million Six Cent Vingt Sept Mille Quatre Vingt Douze Dirhams et 00 Cts)
2	ANNEXE ADMINISTRATIVE QUARTIER CHEIKH SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH – MIRLEFT.	80.000,00 dh (Quatre Vingt Mille Dirhams).	6.471.886,80 dhs (Six Million Quatre Cent Soixante et Onze Mille Huit Cent Quatre Vingt Six Dirhams et 80 Cts)
2	ANNEXE ADMINISTRATIVE DU PORT - SIDI IFNI.	80.000,00 dh (Quatre Vingt Mille Dirhams).	5.551.918,80 dhs (Cinq Million Cinq Cent Cinquante et Un Mille Neuf Cent Dix Huit Dirhams et 80 Cts)
4	LOCAL FORCES AUXILIAIRES - IBDAR.	10.000,00 dh (Dix Mille Dirhams).	772.094,40 dhs (Sept Cent Soixante Douze Mille Quatre Vingt Quatorze Dirhams et 40 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Lots	Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
1	A (Construction)	3	A1 (Travaux de fouilles à l'air libre)
2			A2 (Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment)
4	A (Construction)	5	A1 (Travaux de fouilles à l'air libre) A2 (Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°7590/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE N° 07/BG/2021**

Le 28/09/2021 à 11hdu matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE PACHALIK DE LA VILLE D'ER-RICH COMMUNE TERRITORIALE ER-RICH PROVINCE DE MIDELT**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **TRENTE SIX MILLE DHS (36 000,00 Dhs)**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : **DEUX MILLION CENT VINGT QUATRE MILLE QUATRE CENT HUIT DHS ET 48 CTS (2 124 408.48 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité et énumérées à l'article 6 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

- \* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

**N°7588/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 08/2021/BG**

Le 29 Septembre 2021 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé dans les bureaux de la Province de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX LOCAUX FORCES AUXILIAIRES RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés de la Province de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40.000,00 dhs (Quarante Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.995.200,39 dhs (Un Million Neuf Cent Quatre Vingt Quinze Mille Deux Cent Dirhams, 39 centimes).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés de la Province de Sidi Ifni,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A (Construction)	4	A1 (Travaux de fouilles à l'air libre) A2 (Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment)

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

**N°7589/PA**

## Portrait



Matthias Huss

# Témoin vigilant de l'inexorable recul des glaciers suisses

Sur la vaste mer gelée du glacier d'Aletsch, le plus grand des Alpes, le glaciologue Matthias Huss recueille les données de sa station de mesures.

Elles lui permettent d'analyser l'impact du changement climatique sur le masto-

donte: depuis dix ans, il a perdu chaque année 1,50 m d'épaisseur et au total, sur la période, c'est un kilomètre cube de glace qui a disparu.

A 41 ans, M. Huss dirige Glamos (Glacier Monitoring Switzerland), le réseau de relevés glaciologiques suisses, et se trouve donc en première ligne pour documenter le recul des glaciers suisses dû au réchauffement de la planète.

"Les glaciers sont vraiment un thermomètre super grand et visuel", explique à l'AFP le scientifique, ajoutant: "C'est beaucoup plus parlant de voir un glacier qui perd en volume, en épaisseur, qu'une courbe de températures qui monte".

Un graphique restera toujours un graphique tandis que "le glacier, c'est beau et beaucoup de gens sont sensibles à cette beauté", d'où l'émotion suscitée par leur recul et leur éventuelle disparition.

Matthias Huss n'a donc cessé de collecter et d'analyser les milliers de mesures qu'il va chercher au cœur des masses gelées de son pays pour faire passer le message simple véhiculé par ces données: "Le changement est vraiment très, très rapide".

Ce que dit notamment la vingtaine de glaciers témoins analysés chaque année par le Glamos, c'est par exemple que de-

puis 2010, la fréquence des années extrêmes en termes de perte de masse des glaciers suisses n'a cessé de s'accroître. 2011, 2015 puis 2017, 2018 et 2019 ont été des années record.

En 2020, les glaciers ont encore perdu 2% de leur volume total et 2021 devrait aussi être une année négative, malgré de bonnes chutes de neige en hiver et un été relativement froid, explique le scientifique.

Le réchauffement global va tellement vite que certains petits glaciers ont même déjà disparu. En septembre 2019, Matthias Huss a ainsi participé, avec différentes ONG, aux funérailles symboliques du glacier du Pizol, à 2.700 m d'altitude non loin des frontières du Liechtenstein et de l'Autriche.

"Depuis, on a arrêté la surveillance active du Pizol, ça n'a plus de sens, il y a toujours deux balises que je vais aller collecter dans quelques semaines et après ce sera vraiment fini", dit le glaciologue.

"Dans les dix à vingt prochaines années, il y aura sûrement plus de glaciers connus qui vont disparaître", complète-t-il.

Depuis l'enfance et ce jour où il posa pour la première fois le pied sur le sol blanc et craquant du glacier du Gorner, près de Zermatt, 3e plus grand glacier

de Suisse, Matthias Huss est fasciné par ces géants.

"A chaque fois que je reviens sur un glacier, j'ai ce sentiment spécial et je repense à cette première fois", raconte-t-il.

A voir sa silhouette longiligne mais athlétique se jouer des crevasses bleutées qui jalonnent son chemin dans l'immensité des 80 km<sup>2</sup> de glace et de rocaïlle d'Aletsch (20% du volume total de glace de l'ensemble des glaciers suisses), ce plaisir d'enfant est encore bien perceptible.

Documenter le recul inexorable de ces merveilles de la nature devrait donc le rendre triste. "C'est vrai qu'en tant qu'être humain, ça me déprime de voir ça", concède-t-il. "Mais d'un autre point de vue, en tant que scientifique, c'est aussi très intéressant de voir et d'analyser des changements aussi rapides".

Il espère en tout cas que la communication scientifique sur l'état des glaciers pourra faire avancer la discussion sur le réchauffement climatique. "Depuis quelques temps, j'ai l'impression qu'il y a vraiment un changement dans la manière de penser des politiques", constate-t-il. "Beaucoup se disent maintenant qu'il faut agir, il y a des plans d'action. Après, il faut qu'à un moment donné, ils se transforment en quelque chose de réel".

“

Dans les dix à vingt prochaines années, il y aura sûrement plus de glaciers connus qui vont disparaître



Elle sonne, ponctuelle, à 14 heures 5. Je sais qu'elle vient en vélo. Une grande brune mince dans un jogging bleu clair qu'elle arrive à rendre élégant. Les joues rougies par le froid. Des cheveux lisses, brillants, lui tombent jusqu'aux épaules quand elle enlève son bonnet de laine noire. Un sac tibétain coloré dont elle extrait livres et dossiers. «Philip Roth. Influence de l'Europe centrale sur son œuvre». Allons-y. Les écrivains tchèques dont parle Roth, Klima, Kafka, Nežval peut-être. Nous travaillons trois heures sans nous arrêter, côte à côte, puis, mon arthrose du cou ne me permettant pas d'avoir longtemps la tête tournée du même côté, face à face. Je la regarde souvent, cette jeune femme seule qui vient très à l'aise chez un homme seul. Un esprit vif, un regard profond, une bouche très souriante. Elle a attaché ses cheveux qui lui tombent dans les yeux, quand elle penche la tête pour écrire, avec une pince bleue, toute simple. Qui me paraît être une pince de petite fille. Les femmes en ont de plus sophistiquées. L'enfance s'attarde dans ses cheveux. Et dans sa façon presque maladroite de tenir son stylo. Ses longues mains pourtant sont fluides, harmonieuses. Je songe à la main tremblante, hors d'usage, mais encore vivante de ma mère que je tenais dans les miennes il y a quelques jours.

J'en ressens encore dans mes paumes le relief torturé, raviné. Cep de vigne ou tronc d'olivier.

- Je nous fais du thé ? Vous commencez à saturer, je crois.

- Volontiers. Je fatigue un peu. Ces éternelles questions: faut-il séparer l'écrivain génial de l'homme privé que je n'apprécie guère ? J'ai lu sur internet son mariage avec Claire Bloom. Quel affreux mari !

- Quel écrivain génial ! Il faut apprécier les artistes dans leur œuvre, pas dans leur vie. Ils ne créeraient pas s'ils étaient parfaitement équilibrés, n'est-ce pas ?

- D'accord. Mais quand on travaille pendant des années sur les livres de quelqu'un, on aimerait bien le trouver sympathique. Au début, je l'aimais pour son humour, ses sarcasmes réjouissants, sa virtuosité. Maintenant, ce qui ne me plaît pas chez lui, son côté ermite misanthrope et misogyne, prend de plus en plus d'importance. Il est temps que je termine cette thèse et passe à autre chose. Je prépare un plateau dans la cuisine et je vois par la porte de l'appartement Christelle qui examine les livres de la bibliothèque et les CD sur la chaîne Hifi. Nous nous installons dans les fauteuils autour de la table basse sur laquelle j'ai posé tasses, théière et petits gâteaux.

- Vous avez sorti les quinquettes de Mozart et de Brahms.



Ce sont mes musiques préférées.

Encore un signe, non ? Nous avons oublié l'heure tant nous sommes bien ensemble. Nous avons des goûts communs en musique, en littérature. Nous nous comprenons souvent à demi-mot. Peut-elle ne pas percevoir cette proximité ? Je la sens au bord des confidences.

- Vous avez l'air bien fati-

gué.

- Ma mère est morte il y a quelques jours. Les obsèques, les démarches...

- Et vous continuez à donner vos cours ! Vous devez être épuisé. Je suis désolée. Voulez-vous que je m'en aille ? Je reviendrai quand vous serez un peu remis de l'épreuve.

- Restez Christelle. Vous

êtes la bienvenue. J'aime beaucoup le travail que nous accomplissons ensemble. C'est très stimulant pour moi aussi, vous savez. Et ça m'occupe l'esprit, ça m'empêche de ruminer. Je me demande – reprenez donc du thé – ce qui a bien pu vous pousser à vous enfermer dans des bibliothèques pour des centaines d'heures de travail littéraire. Je vous imaginerais plutôt au grand air, à la montagne ou à la mer, à profiter des plaisirs de la nature.

- Parce que j'ai l'air sportive et que je me déplace en vélo ? dit-elle en riant. Puis soudain grave : - Quand mon petit garçon est mort, j'ai perdu le goût des plaisirs. Il me restait le travail : un garde-fou. Au sens littéral. Car je me suis sentie devenir folle. Puis, je me suis dit : tu auras d'autres enfants, tu dois leur assurer un avenir convenable, avoir un bon poste, passe tes diplômes.

- Mon dieu ! Je suis navré. Je ne savais pas. Ce sourire éclatant, votre allure si juvénile... je me plaisais à vous croire une jeune femme sans souci. Jamais je n'aurais imaginé que vous avez traversé la pire épreuve que puisse nous arriver, perdre un enfant.

- Je peux encore sourire parce que j'ai un autre petit garçon. Que j'élève seule. Son père m'a quittée il y a deux ans.

(A suivre)

## Recettes

### Tajine de poulet aux épices

INGRÉDIENTS : 6 PERS.

1 poulet de 1,5 kg  
1,2 kg de carottes  
100 g de raisins secs  
100 g d'amandes mondées  
6 abricots secs  
4 oignons  
2 gousses d'ail  
1 bouquet garni (persil, thym, laurier,...)  
1 c. à café de graines de coriandre  
1 c. à café de cumin en poudre  
1 bâton de cannelle  
1 pincée de noix de muscade râpée  
5 cl de bouillon de volaille  
5 cl d'huile d'olive  
Sel - Poivre

PRÉPARATION :



À l'aide d'un couteau bien aiguisé, désossez le poulet et coupez sa chair en gros morceaux : cuisses, ailerons, blancs, etc. Pelez et hachez l'ail puis épluchez et émincez les oignons. Pilez grossièrement les amandes ainsi que les graines de coriandre.

Dans un plat à tajine ou une grande cocotte, versez l'huile d'olive et faites-la chauffer sur feu moyen. Déposez-y les morceaux de poulet et faites-les revenir pendant une dizaine de min jusqu'à ce qu'elles soient bien colorées sur toutes les faces. Ôtez la viande du tajine ou de la cocotte et réservez-les.

Faites revenir dans le tajine ou la cocotte les oignons émincés avec les amandes pilées. Laissez-les cuire pendant 5 min jusqu'à coloration également. Remettez les morceaux de poulet dans le tajine ou la cocotte. Ajoutez l'ail haché, le bouquet garni, le cumin en poudre, les graines de coriandre pilées, le bâton de cannelle et la noix de muscade râpée. Salez et poivrez selon votre goût puis mélangez bien à l'aide d'une cuillère en bois. Arrosez le tout de bouillon de volaille, puis baissez le feu à feu doux et laissez mijoter pendant 25 min en remuant régulièrement.

Pendant ce temps, épluchez et coupez les carottes en rondelles. Au bout des 25 min, ajoutez-les dans la cocotte ou le tajine avec les raisins et les abricots secs. Poursuivez la cuisson pendant 25 min supplémentaires, toujours à feu doux. Servez aussitôt ce tajine marocain dès la fin de la cuisson, accompagné de semoule de blé saupoudrée de cannelle.

### Le déclin des chenilles accentué par la lumière des lampadaires

L'éclairage public n'est pas bon pour les insectes. En plus de perturber leur comportement, il peut aller jusqu'à réduire directement leur nombre, selon une étude menée dans le sud de l'Angleterre et dont les résultats ont été publiés mercredi dans la revue Science Advances.

Les chercheurs ont étudié en particulier les chenilles de papillons de nuit. Elles ne se déplacent que de quelques mètres autour du lieu de leur éclosion et leur population peut donc être facilement étudiée très localement.

Au total, 26 sites éclairés la nuit ont été étudiés — des haies ou des zones herbeuses en bord de route. Chacun d'eux a été comparé à un site non éclairé et peu éloigné, présentant les mêmes caractéristiques (végétation, urbanisme...).

Des prélèvements de chenilles ont été effectués, soit en secouant les haies et en récupérant les larves étant tombées, soit à l'aide d'un filet.

Résultat: les chenilles étaient en moyenne 47% moins nombreuses dans les haies, et 33% moins abondantes dans les herbes.

«Nous étions tous stupéfaits que ce soit si frappant», a dit à l'AFP Douglas Boyes, auteur principal de l'étude et chercheur au Centre for Ecology and hydrology du Royaume-Uni. Une réduction de l'ordre de 10% était plutôt attendue.

«L'explication la plus probable est que les femelles ne déposent pas leurs œufs dans ces zones», explique-t-il. «Ce n'est pas un comportement qu'elles ont sous la

mière.»

Ces animaux nocturnes sont habitués à l'obscurité «depuis des millions d'années» donc «cette lumière est inhabituelle, c'est nouveau», dit-il.

Elle perturbe également leur cycle de vie: chaque chenille a été pesée et celles prélevées sur les zones éclairées étaient plus lourdes.

«Elles précipitent leur développement» en mangeant davantage et plus vite, car la situation leur semble «dangereuse ou inhabituelle», explique Douglas Boyes.

Les chercheurs ont par ailleurs montré que la réduction du nombre de chenilles était plus importante sous les lampadaires utilisant des ampoules LED — plus blanches et donc plus similaires à la lumière du jour — que sous des ampoules classiques au sodium (HPS).

Or, les LED sont de plus en plus utilisées du fait de leurs meilleures performances énergétiques.

L'étude reconnaît que «l'éclairage public n'a probablement contribué que de façon mineure au déclin des papillons de nuit sur le long terme au niveau national».

Mais cette lumière a «tout de même un effet local très important». Et des conséquences en cascade: moins de chenilles signifie moins de nourriture pour les oiseaux ou les chauves-souris.

Existent pourtant «des solutions très accessibles», souligne Douglas Boyes. En posant par exemple des filtres colorés ou des écrans orientant la lumière uniquement sur les routes.

# Sport

Jeux paralympiques

## Fouzia El Kassiouï s'adjuge l'argent au lancer du poids

La Marocaine Fouzia El Kassiouï s'est adjugé, jeudi, la médaille d'argent à l'épreuve du lancer du poids (classe F33), dans le cadre des Jeux paralympiques de Tokyo.

El Kassiouï a réalisé un jet de 6.72 m, sa meilleure performance de la saison, derrière l'Algérienne Asmahane Boudjadar qui a battu à l'occasion le record paralympique avec un jet de 7.10 m. L'Australienne Maria Strong a complété le podium avec un jet de 6.63 m.

Quant à l'athlète Ayoub Sadni, il s'est qualifié, vendredi, pour la finale des 400 m (classe T47). Sadni, qui a réalisé son meilleur chrono en 47 sec 82/100è, a remporté la course haut la main devant le Brésilien Petrucio Ferreira Dos Santos, (49 sec 76/100è, alors que l'Américain Rayven Sample (50 sec 01/100è) a occupé la troisième place.

L'athlète marocain disputera la finale samedi à 13h00, dans le but d'augmenter la moisson du Maroc aux Jeux paralympiques.

Par ailleurs, la sélection nationale de cécifoot s'est inclinée difficilement (1-0) face au Brésil, double champion en titre, jeudi en demi-finale des Jeux paralympiques de Tokyo, et affrontera

samedi la Chine pour le bronze.

Les Lions de l'Atlas, grâce à une défense solide et un Zouhair Snisla flomboyant, ont tenu tête au multiple champion du monde, avant qu'Imad Berkâ ne marque contre son camp à la 28è minute de la rencontre, permettant à la Seleçao de passer en finale. Ils affronteront samedi la sélection chinoise, battue par l'Argentine par 2 buts à 0 lors de la deuxième demi-finale. Il est à rappeler que l'équipe nationale a terminé deuxième de sa poule (4 pts) devançant au goal-average l'Espagne, face à laquelle elle a obtenu un précieux nul (1-1). Le Maroc avait perdu face à l'Argentine (1-2), avant de battre la Thaïlande (2-0).

Dans la course en ligne (C1-3), Mohamed Lahna a occupé la 27è position, tandis que l'or est revenu au Britannique Benjamin Watson et l'argent à son compatriote Finlay Graham. Le Français Alexandre Léauté a complété le podium.

De son côté, la taekwondoïste Soukaina Es-sabbar, après avoir perdu en 8è de finale face à la Russe Anna Poddubskaja (41-15), a raté l'occasion de se qualifier au tour suivant lors de la séance de repêchage contre la Mongole Khurelbaatar Enkhtuya (37-21). Cette journée a été marquée par la



première médaille d'or du Royaume, remportée par Abdeslam Hili, qui s'est imposé aux 400 m (T12), en battant le record mondial en 47 sec 59/100è.

La moisson du Maroc s'élève désormais à six médailles, après l'argent et le bronze de Youssa Karim et Hayat El Garaa dans l'épreuve du lancer du

disque (F41), le bronze de Saida Amouï au lancer du poids (F34) et l'argent de Mohamed Amguoun aux 400 m (T13).

## Amine Harit prêté à l'OM



Le prêt de l'international marocain Amine Harit en provenance du club allemand de Schalke 04, a été officialisé, jeudi, par l'Olympique de Marseille.

«L'Olympique de Marseille est parvenu à un accord avec le club allemand, FC Schalke 04, pour le milieu offensif de 24 ans, Amine Harit. Après le succès de sa visite médicale, Amine s'est engagé avec le club olympien pour un prêt d'un an, sans option d'achat», a indiqué l'OM dans un communiqué.

L'international marocain est « la dixième recrue olympienne de ce mercato estival 2021 », a ajouté l'OM.

«Quand l'OM s'intéresse à vous, on n'y réfléchit pas à deux fois», a déclaré Amine Harit, nouveau milieu de terrain de l'équipe marseillaise.

Formé au FC Nantes, Amine Harit a fait ses débuts en Ligue 1 avec son club formateur en août 2016.

Auteur d'une saison 2016-2017 pleine sous les couleurs nantaises (34 matchs), il rejoint en juillet 2017 le FC Schalke 04.

A seulement 20 ans, il découvre la Bundesliga et remporte le titre de meilleur débutant de l'année à l'issue de la saison 2017-2018 (31 matchs, 3 buts, 6 passes décisives). Au total, il aura disputé 119 matchs (13 buts) avec les Königsblauen.

L'international marocain (11 sélections) a disputé la Coupe du monde de la FIFA, Russie 2018 avec les Lions de l'Atlas. Fin dribbleur, dynamiteur, il aime percuter et faire la différence à l'approche de la surface adverse. Il est ainsi capable de jouer comme milieu offensif, dans l'axe ou sur les ailes. "Un atout offensif de plus dans l'effectif de Jorge Sampaoli cette saison", affirme l'OM.

## Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball

### Wydad Smara s'incline en finale devant les Egyptiens d'Al Ahly

Le club de Wydad Smara s'est incliné, jeudi à Meknès, face aux Egyptiens d'Al Ahly lors de la finale du 37ème Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe (CACVC) de handball.

Le club marocain, qui n'a encaissé aucune défaite depuis l'entame de ce championnat, n'a pas démérité, lors d'une finale très disputée, face aux joueurs expérimentés d'Al Ahly (29-23).

Wydad Smara avait poinçonné son ticket pour la finale en dominant, mercredi, les Congo-

lais de la JS Kinshasa (30-22).

Les Pharaons ont, quant à eux, validé leur billet pour la finale après une victoire serrée, le même jour, face à l'Inter Club de d'Angola (34-30).

Seize clubs ont pris part à ce championnat (24 août-2 septembre). Ils étaient répartis sur quatre groupes.

Wydad Smara avait hérité du groupe B, aux côtés de l'ASFA (Sénégal), d'Interclub (Angola) et de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) de la République démocratique du Congo (RDC).





Maroc-Soudan : 2-0

# Avec Halilhodzic, on tremble déjà !

*Le plus dur est à venir*

Le Onze national a entamé du bon pied sa campagne des éliminatoires pour le Mondial FIFA Qatar 2022. En recevant jeudi soir au Complexe Moulay Abdallah de Rabat son homologue soudanaise pour le compte de la première journée du groupe I, l'EN a assuré l'essentiel, une victoire par deux à zéro, lui permettant d'envisager la suite des débats dans de bonnes dispositions.

Comme prévu, la logique a été respectée et les Lions de l'Atlas ont exploité pleinement l'avantage de se produire à la maison pour signer leur premier succès du parcours. Ils ont, d'ailleurs, débuté la partie pied au plancher, parvenant à débloquer la situation dès la 10<sup>ème</sup> minute de jeu par l'intermédiaire de Naïf Aguerd.

Une ouverture du score qui a fait beaucoup de bien aux partenaires de Yassine Bounou qui n'ont pas lâché prise, voyant leurs efforts récompensés à la 54<sup>ème</sup> minute sur un tir d'Ilias Chair détourné par l'infortuné Mo-

ammed Abuagla Abdalla.

Et c'est ce même Ilias qui a pu émerger du lot, en livrant une bonne prestation pour sa deuxième sélection, lui qui a provisoirement pris la place de Kakim Ziyech qui n'a pas attendu longtemps pour riposter aux dires du sélectionneur Vahid Halilhodzic indiquant que le joueur de Chelsea a un « comportement qui n'est pas adapté à l'équipe nationale, notamment son manque de discipline quand il s'agit d'assister aux entraînements et d'appliquer les directives de l'entraîneur ».

Pour Hakim Ziyech, les propos tenus par le sélectionneur national sont dénués de tout fondement, affirmant sur son compte Instagram que « Halilhodzic ne dit pas toute la vérité sur ce qui s'est passé dans les coulisses ». Et d'ajouter : « La prochaine fois que tu parles, dis la vérité alors... ! »

Voilà donc pour ce fâcheux épisode que l'on aimerait bien qu'il tourne court pour que tout rentre dans l'ordre. En tout cas, s'il y a victoire d'entrée, il ne faudrait pas trop



**Hakim Ziyech**  
*Halilhodzic ne dit pas toute la vérité sur ce qui s'est passé dans les coulisses. La prochaine fois que tu parles, dis la vérité alors... !*

s'en réjouir, car au vu de la copie rendue, qui plus est, devant un adversaire bien loin d'être un gros calibre, il y a du pain sur la planche pour le staff technique. Et il est préférable que la machine soit au point le plus tôt possible, bien avant les chocs fatidiques devant les gros morceaux à affronter soit lors du fort éventuel match de barrage pour le Mondial soit à la CAN. A ce moment-là, la petite prestation est payée cash et ça sera trop tard de s'en prendre au seul sélectionneur.

Celui-ci, dans une déclaration à la presse au terme du match contre le Soudan, a tenu à remercier ses joueurs pour les efforts qu'ils ont déployés devant un adversaire qu'ils ont dominé. Précisant que « l'équipe s'était créée de nombreuses occasions sans pour autant pouvoir les concrétiser. Et d'ajouter : « Je ne suis pas totalement satisfait de la prestation des joueurs, mais nous allons travailler davantage en vue d'apporter les réglages nécessaires avant le second match contre la Guinée » au-

teur d'un nul en déplacement devant la Guinée-Bissau (1-1)

En ce qui concerne cette deuxième sortie de l'EN, elle est prévue lundi prochain à 17 heures à Conakry sachant que le contingent national devait s'envoler hier à bord d'un vol spécial vers la capitale guinéenne.

Après cette journée inaugurale, la première place du groupe I est occupée par le Maroc (3 pts), devant la Guinée et la Guinée-Bissau (1 pt), alors que le Soudan ferme la marche (0 pt).

Il convient de rappeler que les équipes qui termineront en pole position des dix groupes en lice pour les éliminatoires de la Coupe du monde se qualifieront aux matches barrages, de sorte à ce que le continent soit représenté lors de l'édition qatarie par cinq sélections. Pourvu que la nôtre soit de la partie après avoir été mondialiste en 1970 et 1986 au Mexique, 1994 aux Etats-Unis d'Amérique, 1998 en France et 2018 en Russie.

Mohamed Bourab

## Prisme tactique Une complémentarité qui ne saute pas aux yeux

*Le manque d'automatisme des doublettes n'est pas étranger à la prestation amorphe de l'EN*



Très peu d'occasions créées (Xg) à cause d'un faible taux de passes réussies

Gagner sans convaincre. L'équipe nationale en a fait son créneau. Les années passent mais les prestations des Lions de l'Atlas sont toujours aussi amorphes. La rencontre de jeudi soir n'a pas dérogé à une tendance que le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, n'arrive toujours pas à renverser. Le succès (2-0) acquis contre une très faible et apathique équipe du Soudan peut être lu de

deux manières.

On peut se réjouir des trois points et de la première place du groupe, comme on peut regretter le peu d'entrain et l'absence de fond de jeu dont a fait preuve le Onze national, encore une fois. Les deux buts heureux, limites chanceux, inscrits sur coups de pied arrêtés, sont le reflet des difficultés de l'EN à se créer des occasions sur attaques placées. Les responsabilités sont parta-

gées entre le sélectionneur et des joueurs talentueux à défaut d'être des morts de faim. Mais à dire vrai, ces derniers paraissent un peu perdus sur le terrain.

Disposés en 4-2-3-1 (4-4-1-1 en phase défensive), les hommes de coach Vahid ont fait preuve d'entrain et de détermination. Mais ce n'est pas allé plus loin que les vingt premières minutes de la première mi-temps. La faute à un manque de complémentarité criant, qui impacte inévitablement la fluidité et la construction des attaques de l'EN. L'idée de base était de passer par les côtés afin d'étrier le bloc défensif soudanais. Mais la transposition de cette stratégie sur la pelouse du Complexe Moulay Abdallah de Rabat n'était pas au rendez-vous.

Plusieurs raisons à cela. Toutes en rapport avec le manque de complémentarité des duos marocains, d'où des imprécisions techniques en pagaille. Au niveau de la charnière centrale, Aguerd et Saïss sont gau-

chers. Si le premier n'a pas eu de difficulté particulière à relancer, ce fut moins le cas du second, qui a eu toutes les peines du monde à trouver des angles de passes dans la verticalité.

Sur les flancs, ce n'est pas mieux. Intrinsèquement, Hakimi et Ilias Chair ont toutes les qualités techniques pour former un duo performant, à même de malmenier les défenses adverses. Mais leur complémentarité n'a pas vraiment sauté aux yeux. Il leur faudra certainement du temps pour créer des automatismes, mais c'est vraiment dommage d'en être encore là, à trois mois de la prochaine CAN.

Idem pour la doublette composée de Massina et En-neysiri. Ils n'ont jamais réussi à combiner. Mais comment leur en vouloir alors qu'ils n'ont pas de vécu commun ? Le Sévillan a d'autant plus été perturbé qu'il a dû s'exiler sur l'aile gauche, pour faire de la place en pointe à l'une des rares satisfactions de la soi-

rée, Ryan Mmae. Très intéressant en remise dos au but, l'avant-centre du club hongrois de Ferencváros TC a été très remuant et volontaire. Ses déplacements ont été tranchants et ses appels de balle inspirés. Tout le contraire de Zakaria Aboukhalil.

Placé en soutien de Mmae, l'ailier de l'AZ Alkmaar a souffert de la comparaison avec son avant-centre. Alors qu'il était censé être son pourvoyeur privilégié en ballons de but, Aboukhalil a surtout brillé par son absence. Il était présent mais sans vraiment être là. A aucun moment, il n'a réussi à créer un début d'occasion pour ses coéquipiers. Confirmant ainsi à la fois les états de forme disparates mais aussi l'absence de complémentarité des duos qui forment le Onze national. Un mal profond, dont le temps est le seul remède. Mais en changeant de onze à chaque rencontre, Vahid Halilhodzic ne met pas toutes les chances de son côté.

Chady Chaabi

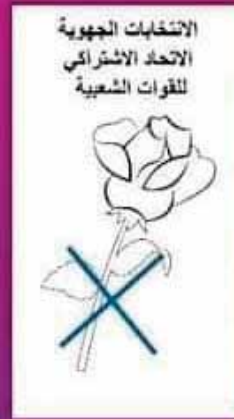


# Le Maroc d'abord

Une nouvelle alternance à horizon social-démocrate



اقتراع 8 شتنبر 2021



صوتوا على رمز الوردة  
رمز مرشحات و مرشحي  
الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية